

Programme Communal de Développement Rural d’OLNE

PARTIE II :

Description des résultats de la consultation de la population

Réalisée par la
Fondation Rurale de Wallonie

1 TABLE DES MATIERES

1	TABLE DES MATIERES.....	2
2	PRESENTATION DE L’ETABLISSEMENT D’UTILITE PUBLIQUE CHARGE D’ASSISTER LA COMMUNE.....	5
3	REALISATION D’UNE PREMIERE EBAUCHE DE DIAGNOSTIC	8
4	RENCONTRE DES PERSONNES RESSOURCES.....	9
4.1	OBJECTIFS ET METHODOLOGIE	9
4.2	RESULTATS.....	9
5	INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION	10
5.1	DOCUMENTS D’APPEL.....	10
5.2	CALENDRIER ET PARTICIPATION	12
5.3	OBJECTIF POURSUIVI	13
5.4	METHODE ET DEROULEMENT.....	13
5.5	RESULTATS.....	14
5.6	RETOUR A LA POPULATION	17
6	INFORMATION ET CONSULTATION DES INSTANCES COMMUNALES.....	18
6.1	INFORMATION AUPRES DU CONSEIL COMMUNAL ET DE LA CCATM	18
6.2	CONSULTATION DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L’AIDE SOCIALE	18
7	CONSTITUTION DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.....	20
7.1	APPEL A CANDIDATURES	20
7.2	COMPOSITION DE LA CLDR	21
7.3	CONFERENCE DE PRESSE.....	23
8	DU DIAGNOSTIC A LA STRATEGIE : SEANCES PLENIERES 1 A 7 DE LA CLDR.....	24
8.1	CLDR DU 24 AVRIL 2008	24
8.1.1	Objectifs et méthodologie.....	24
8.1.2	Résultats	25
8.2	CLDR DU 21 MAI 2008.....	26
8.2.1	Objectifs et méthodologie.....	26
8.2.2	Résultats	26
8.3	CLDR DU 23 JUIN 2008	27
8.3.1	Objectifs et Méthodologie	27
8.3.2	Résultats de la réunion.....	28
8.4	CLDR DU 23 SEPTEMBRE 2008	29
8.4.1	Objectifs et méthodologie.....	29
8.4.2	Résultats	30
8.5	CLDR DU 9 OCTOBRE 2008	30
8.5.1	Objectifs et méthodologie.....	30
8.5.2	Résultats	31
8.6	CLDR DU 4 NOVEMBRE 2008.....	32
8.6.1	Objectifs et méthodologie.....	32
8.6.2	Résultats	34
8.7	CLDR DU 2 DECEMBRE 2008.....	34
8.7.1	Objectifs et méthodologie.....	35
8.7.2	Résultats	35
8.8	VISITE DE LA CLDR A INCOURT, LE 8 NOVEMBRE 2008.....	36
9	LES GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES ISSUS DE LA STRATEGIE:	37
9.1	DOCUMENTS D’APPELS	37

9.2	OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DES GROUPES DE TRAVAIL.....	37
9.3	CALENDRIER DES GROUPES DE TRAVAIL DE JANVIER ET FEVRIER 2009	38
9.4	LISTE DES PERSONNES RESSOURCES PRESENTES.....	39
9.5	RESULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL DE JANVIER ET FEVRIER 2009.....	39
10	DE LA STRATEGIE AUX FICHES-PROJETS : SEANCES PLENIERES 8 A 13 DE LA CLDR . 41	
10.1	CLDR DU 2 AVRIL 2009	41
10.1.1	Objectifs et méthodologie	41
10.1.2	Résultats du photolangage	43
10.2	CLDR DU 19 MAI 2009.....	44
10.2.1	Objectifs et méthodologie	44
10.2.2	Résultats	44
10.3	CLDR DU 23 JUIN 2009	45
10.3.1	Objectifs et méthodologie	45
10.3.2	Résultats	45
10.4	CLDR DU 1 OCTOBRE 2009	46
10.4.1	Objectifs et méthodologie	46
10.4.2	Résultats	47
10.5	CLDR DU 24 NOVEMBRE 2009	47
10.5.1	Objectifs et méthodologie	47
10.5.2	Résultats	48
10.6	CLDR DU 14 DECEMBRE 2009.....	48
10.6.1	Objectifs et méthodologie	49
10.6.2	Résultats	49
11	VISITES DE TERRAIN DE LA CLDR ET GROUPES DE TRAVAIL SPECIFIQUES 50	
11.1	VISITES DE TERRAIN	50
11.1.1	Objectifs	50
11.1.2	Résultats	51
11.2	REUNIONS DES GT SPECIFIQUES DE 2010 ET 2011	52
11.2.1	Le GT « sensibilisation des citoyens sur diverses thématiques »	52
11.2.2	le GT « aménagement du site de la Falise ».....	52
11.2.3	le GT « classement et préservation des sites remarquables »	53
11.2.4	Le GT « Les chemins comme support de développement »	54
11.2.5	Le GT « concevoir un slogan fédérateur et communication externe »	55
11.3	FLASH SUR UNE ACTION : LES FOSSES.....	56
12	ELABORATION DES FICHES-PROJETS PRIORITAIRES : SEANCES PLENIERES 14 A 20 DE LA CLDR..... 58	
12.1	CLDR DU 30 MARS 2010	58
12.1.1	Objectifs et méthodologie	58
12.1.2	Résultats	58
12.2	CLDR DU 3 JUIN 2010	59
12.2.1	Objectifs et méthodologie	59
12.2.2	Résultats	59
12.2.3	Suites de la CLDR : Visite de la villa des Hirondelles	61
12.3	CLDR DU 25 AOUT 2010	61
12.3.1	Objectifs et méthodologie	61
12.3.2	Résultats	61
12.3.3	Suite de la réunion : présentation au CPAS, le 28 septembre 2010.....	62
12.4	CLDR DU 14 DECEMBRE 2010.....	63
12.4.1	Objectifs et méthodologie	63
12.4.2	Résultats	63
12.5	CLDR DU 7 JUILLET 2011.....	64
12.5.1	Objectifs et méthodologie	64
12.5.2	Résultats	64
12.6	CLDR DU 24 NOVEMBRE 2011	65
12.6.1	Objectifs et méthodologie	65
12.6.2	Résultats	65
12.7	GROUPES DE TRAVAIL SPECIAL 1ERE CONVENTION	66

12.7.1	Objectifs et méthodologie	66
12.7.2	Résultats	66
12.8	CLDR DU 29 FEVRIER 2012	67
12.8.1	Objectifs et méthodologie	67
12.8.2	Résultats	67
12.9	CLDR DU 7 JUIN 2012	68
12.9.1	Objectifs et méthodologie	68
12.9.2	Résultats	68
13	CHRONOLOGIE DE L’ODR D’OLNE	69
13.1	PRINCIPALES DECISIONS COMMUNALES :	69
13.2	SCHEMA RECAPITULATIF DE LA PARTICIPATION CITOYENNE.....	69

2 PRESENTATION DE L’ETABLISSEMENT D’UTILITE PUBLIQUE CHARGE D’ASSISTER LA COMMUNE

La Charte de la Fondation Rurale de Wallonie

Pour nous, le développement...

...C’est un processus

- qui naît d’une démarche volontariste et participative,
- qui nécessite la mobilisation des ressources physiques et humaines d’un territoire,
- qui est mis en œuvre dans le respect de l’identité de ce territoire, de ses potentialités, de ses faiblesses,
- qui articule diagnostic, objectifs et projets,
- qui aboutit à une programmation dans le temps et dans l’espace des actions à entreprendre.

...C’est une dynamique

C’est l’amélioration générale des conditions de vie et des structures économiques et sociales.

C’est une expansion, un progrès, un essor durable d’un point de vue quantitatif et qualitatif ne se résumant pas à la croissance économique.

Le développement doit garantir à l’Homme de plus en plus de bien-être matériel mais aussi son émancipation, son épanouissement aux plans individuel et collectif. Le développement intègre donc les notions de démocratie, de citoyenneté et de responsabilité.

La Fondation rurale de Wallonie est...

- un organisme privé, indépendant et pluraliste,
- en charge de missions de service public.

Nous œuvrons pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux inscrits dans un programme global de développement.

Nous sommes :

- des femmes et des hommes aux compétences multiples et complémentaires,
- organisés en équipes réparties en Wallonie,
- structurés en réseau, lui-même intégré dans un contexte européen.

Nous avons un conseil d’administration, représentant toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement Wallon : ce pluralisme politique garantit notre indépendance et notre crédibilité.

Au quotidien, nous avons un rôle :

- de relais,
- de conseil et de propositions,
- de dynamisation,
- d’expertise

- auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et des autres niveaux de pouvoirs ou institutions,
- auprès de la Région wallonne, de la Communauté française et de l’Union européenne.

Pour soutenir une politique de développement rural, nos principes essentiels...

...La participation citoyenne est une condition indispensable à la pertinence et au succès des programmes et projets mis en œuvre

→ *Nous mobilisons les habitants et les associations pour qu’ils témoignent de leurs aspirations et participent au choix des actions à entreprendre.*

...Il faut donner aux acteurs locaux les éléments essentiels de prise de décision. Pour cela :

→ *Nous travaillons par objectif en coordination avec les acteurs locaux,*

→ *Nous réalisons des diagnostics basés sur des données concrètes et sur les demandes de la population,*

→ *Nous veillons à mettre en avant une vision globale de tous les aspects de la situation locale et de l’impact des décisions projetées.*

...L’apport d’idées nouvelles est primordial, c’est pourquoi :

→ *Nous apportons des exemples transposables, des stratégies innovantes et des démarches inventives et créatives qui conduisent à la concrétisation de projets pilotes.*

En outre, nous sommes convaincus...

- Que le travail de terrain -le retour au concret- doit être au centre de notre dispositif d’actions. Il est le lieu de définition des attentes et donc de nos préoccupations ;
- Que la Wallonie rurale est constituée de territoires diversifiés, qui nécessitent des approches spécifiques ;
- Que le monde agricole est une composante essentielle de la ruralité ;
- Qu’il faut utiliser les ressources locales dans une optique de développement durable ;
- Que l’aménagement du territoire et la protection de l’environnement sont des éléments essentiels du développement rural ;
- Qu’il faut essayer de concilier les attentes de toutes les catégories de citoyens ;
- Qu’il faut favoriser la complémentarité villes-campagnes.

Nos défis :

Les campagnes peuvent répondre aux exigences du XXIème siècle. Le milieu rural wallon est dynamique et participe au développement de la Wallonie. Nos défis sont donc :

- Faire en sorte que le milieu rural reste un lieu de vie et de travail ;
- Anticiper l’évolution, devancer les événements et investir dans la prospective ;
- Promouvoir le développement durable et préparer les générations futures : les intéresser et les motiver à participer au débat sur le monde de demain, leur apprendre à regarder et à comprendre leur environnement ;
- Lutter contre les exclusions et favoriser l’intégration sociale ;
- Développer des espaces de dialogue, de participation et de décision. Il faut créer et favoriser ces lieux d’inventivité, de créativité et de solidarité, les élus restant les ultimes décideurs ;
- Travailler dans une perspective européenne. Le milieu rural doit être un atout majeur de l’essor de la Wallonie au sein de l’Europe.

Nos missions, confiées par la Région wallonne, sont...

- Informer, conseiller et accompagner les communes menant des opérations de développement rural ;
- Jouer le rôle d’interface internationale pour faire connaître la réalité, le savoir-faire et les compétences wallonnes à l’extérieur au travers d’échanges d’expériences et valoriser des savoir-faire européens au bénéfice des régions rurales wallonnes ;
- Être un centre de ressources et d’expertise spécialisé dans la collecte, le traitement et l’analyse des informations avec une approche globale et intégrée.

Pour les remplir au mieux, nous avons les objectifs suivants...

- Être une référence, un interlocuteur privilégié et un lieu d’innovation en matière de développement rural, de participation des habitants, d’assistance architecturale et urbanistique en milieu rural ;
- Être une force de proposition vis-à-vis des acteurs et des intervenants du milieu rural.
- Être un porte-parole du milieu rural wallon ;
- Renforcer notre capacité à améliorer les diagnostics participatifs de territoire et les documents stratégiques tels que les programmes communaux de développement rural, pour qu’ils soient des instruments de communication et de prise de décision toujours plus performants ;
- Faire en sorte que le programme communal de développement rural devienne un outil de coordination des politiques communales ;
- Nous former de manière continue et proposer des formations adaptées aux problématiques du milieu rural wallon ;
- Améliorer toujours notre compétence pour une mobilisation citoyenne ;
- Investir dans la communication et les relations humaines ;
- Être une organisation souple, participative, adaptée aux besoins du milieu rural et de la société wallonne tout entière ;
- Initier des partenariats, créer et participer à des réseaux, être un déclencheur de projets.

3 REALISATION D’UNE PREMIERE EBAUCHE DE DIAGNOSTIC

Préalablement aux consultations villageoises, une première analyse de la commune a été établie sur base :

- D’une première version de la partie I du PCDR rédigée par l’Auteur de Programme. Cette étude préalable était issue de l’analyse territoriale réalisée dans le cadre du Schéma de Structure communal et complétée par les données socio-économiques de la commune.
- De visualisations objectives mais aussi de perceptions subjectives des agents de développement lors de visites de terrain. Au cours des mois de juillet et août 2007, les agents de la FRW ont parcouru le territoire de la commune à plusieurs reprises afin de s’en imprégner et de se familiariser avec les différents hameaux, sites et lieux-dits. Lors de la visite du 30 août 2007, le Bourgmestre et l’auteur de programme ont accompagné les agents, apportant ainsi un éclairage nouveau sur les problématiques communales.



- Des points de vue des Echevins, également consultés sur leur perception de la commune, principalement dans les domaines relatifs à leurs compétences respectives, ainsi que sur les projets qu’ils comptaient mener durant la législature.
NB : les informations récoltées lors des rencontres avec chaque Echevin ont été insérées dans la synthèse relative aux rencontres des personnes ressources.

Bref, autant d’éléments ayant permis l’émergence d’une première représentation de la commune.

Le fait que l’auteur de programme soit également l’auteur du SSC a contribué à une connaissance approfondie de la commune, essentiellement en matière d’aménagement du territoire.

Les éléments essentiels de cette première analyse ont été présentés aux habitants lors des réunions de consultation, comme base de réflexion. En effet, l’intérêt d’une première ébauche de diagnostic (« pré-diagnostic ») est d’optimiser les résultats des consultations en évitant que certains aspects de la commune, tant positifs que négatifs, soient négligés, voire omis.

4 RENCONTRE DES PERSONNES RESSOURCES

4.1 OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

Pour mieux cerner les spécificités du territoire communal, les agents de développement ont rencontré les principaux acteurs locaux de la commune et experts actifs sur le territoire.

Ces entretiens furent également l’occasion d’informer ces personnes du démarrage de l’Opération de Développement Rural dans la commune d’Olne et de préciser les objectifs poursuivis au travers d’une telle démarche.

Pour chaque interview, le même canevas de base a été utilisé:

- quelle est votre perception de la commune ?
- quels sont les enjeux qui vous semblent importants à Olne?
- avez-vous des projets à proposer ?

A partir de ce canevas, les interviews ont été personnalisées en fonction de l’implication de chaque personne-ressource dans la commune, ce qui leur permettait d’apporter, au travers de questions –réponses, leur propre vision de la commune.

4.2 RESULTATS

Les agents de développement ont rencontré les personnes suivantes pour leur rôle et/ou connaissance de la commune :

Nom	Fonction
Mme NICKELS et Mme BUSIN	Présidente et Secrétaire du CPAS
M. MOUTCHEN	Spécialiste du patrimoine local
M. STRAET	Agriculteur
M. NOTTEBORN	Echevin des Travaux, du Patrimoine, de l’Agriculture, de l’environnement et des Energies nouvelles, du Tourisme
Mme PIRON	Echevine de l’enseignement, des Affaires sociales, de la Jeunesse, de l’Information et de la Communication
M. REQUIER	Conseiller communal (liste Entente Communale)
M. LERUSSE	Chef de l’antenne de Police de Herve
M. BAGUETTE	Directeur de l’école Saint-Louis
Mme ZINNEN	Directrice de la Maison du Tourisme du Pays de Herve
M. BABA	Président de l’asbl « Olne Autrefois »
M. LIMET	Historien local
M. WUIDARD	Trésorier de la Ligue des Familles
Mme KALBUSCH	Guide nature
M. BARBASON	Membre du Comité de quartier de Saint-Hadelin
M. SCHOFFENIELS	Président de la CCAT

Les interviews se sont échelonnées dans le temps, depuis le 18 octobre 2007 pour se terminer le 10 décembre 2007. Elles ont permis d’enrichir le pré-diagnostic sous des angles divers tels que l’économique, le social, l’associatif et le culturel.

Afin d’en garder l’anonymat, les informations collectées lors de ces interviews ont été synthétisées par thématique.

5 INFORMATION ET CONSULTATION DE LA POPULATION

Remarque préalable: les séances d’information et de consultation ont été groupées en partant du principe qu’une information succincte (30 min) et ciblée permettrait d’optimiser leur productivité.

5.1 DOCUMENTS D’APPEL

Afin de toucher un maximum d’habitants, différents créneaux d’information ont été utilisés :

- ☛ Un article a été publié dans le bulletin communal ainsi que sur le site internet de la commune.
Son objectif : donner une première information sur le développement rural, informer des dates et lieux de réunions dans chacun des villages.
Sa conception : document d’appel, message direct, mot clés accrocheurs, des références si davantage d’informations souhaitées.



Olné entre en développement rural...

...Venez nous dire comment vous voyez votre commune demain.

4000 Olnois pour envisager l'avenir de leur Commune. autant d'Olnois, autant d'idées, autant d'avis à partager pour un avenir harmonieux.



Invitation

L'opération de développement rural démarre à Olné

Une Opération de Développement Rural vise à améliorer les conditions de vie des habitants par le développement économique, social, culturel, environnemental, ... de la commune.

Olné ... quels projets pour demain ?

Des réunions d'information et de consultation sont prévues dans vos villages, en collaboration avec la commune d'Olné.

Rejoignez-nous !!!



Lundi 12 novembre à 20h00
à l'espace culturel Hansez
Pour les habitants de :

Hansez, Gellivoux, Chinchatte et Morivay



Jeudi 15 novembre à 20h00
à la salle de Saint-Hadelin

Pour les habitants de :

Saint-Hadelin, Foveux, Belle Maison
Riessonsart, Raffray, Fosses Berger
La Neuville et Les Heids



Mardi 20 novembre à 20h00
à la salle Théo Dubois

Pour les habitants de :

Froidheid, Falaise, Les Fosses, Vaux,
Froidbermont, Bois d'Olné et Bouteille

Si vous ne pouvez participer à la séance organisée dans votre quartier, vous êtes les bienvenus à une autre séance.

Participer à ces réunions, c'est mieux connaître votre milieu de vie, c'est confronter votre avis à celui d'autres habitants, c'est participer au développement de votre commune, c'est participer à l'image de votre village.

Pour tous renseignements : Marie-France Hennuy, Sophie Henard Tél : 080/67.84.70 Fax : 080/67.20.74 E-mail: lht.ardenne@frw.be ou site www.frw.be

- Des affiches ont été apposées aux endroits les plus fréquentés de la commune (commerces, panneaux d'affichage, administration communale, ...).
Leur objectif : premier contact avec le public visé.
Leur conception : éléments visuels prépondérants, message succinct et accrocheur.
- Un communiqué de presse a été édité dans les journaux locaux.
Son objectif : utiliser un vecteur régulièrement pour annoncer le démarrage de l'opération de développement rural et informer des dates et lieux de réunions dans chacun des villages.
Sa conception : document d'appel, message direct, mots-clés accrocheurs, des références si davantage d'informations souhaitées.
- Un courrier spécifique a été remis à chaque élève des trois établissements scolaires (maternel et primaire) de la commune à l'attention des parents.

Son objectif : première information adressée directement aux jeunes parents.

Sa conception : identique à l’article du bulletin communal.

- ✎ Un toutes-boîtes spécifique a été distribué dans tous les ménages de la commune.
Son objectif principal : rappel des trois dates de réunions pour le village et les hameaux.
Sa conception : message plus concis et plus accrocheur, tableau reprenant les caractéristiques générales de la commune et permettant aux habitants de formuler quelques remarques afin de susciter l’envie de s’impliquer.

5.2 CALENDRIER ET PARTICIPATION

Lors de la fusion des communes, le territoire olnois n’a pas été fusionné à d’autres entités communales. De superficie réduite, il comptabilise aussi peu de localités (Olne et ses hameaux) et une population relativement peu nombreuse (3.788 habitants au moment du démarrage de l’Opération de Développement rural).

Trois réunions d’information/consultation ont donc été organisées là où il était possible de réunir les habitants dans un endroit public: à Olne même (salle Thé Dubois), à Saint Hadelin (réfectoire de l’école communale) et à Hansez (Espace culturel).

NB : par manque d’infrastructure publique, le quartier de Riessonsart, pourtant le plus densément peuplé, a été regroupé avec Saint-Hadelin

Date	Nombre de participants	Village et hameaux
12 novembre 2007	37	Hansez, Gelivaux, La Chinchotte, la vallée de la Vesdre
15 novembre 2007	38	Saint-Hadelin, La Neuville, Faweux, belle Maison, Riessonsart, le Rafhay, Fosses Berger
20 novembre 2007	53	Olne, La Bouteille, Froidheid, Falise, Froidbermont, Bois d’Olne, Vaux

Ainsi, cent vingt-huit habitants ont participé aux trois réunions d’information/consultation organisées. Ce chiffre représente un pourcentage de consultation de 3,4% de l’ensemble de la population (chiffres 2007) et de 8,8% des ménages¹. Les mandataires communaux présents ne sont pas pris en compte dans cette analyse.

La participation de la population a été globalement satisfaisante : près de 9% des ménages ont été consultés.

Parmi les 128 personnes présentes, seules 96 ont remis leur fiche signalétique. Il est cependant possible d’en tirer les observations suivantes :

¹ Données théoriques car les personnes présentes, éventuellement issues d’un même ménage, sont prises en compte de manière individuelle

- une implication importante des femmes ; elles représentaient 45% des personnes consultées.
- la tranche d’âge des 45-60 ans était la mieux représentée, la moyenne étant de 51 ans.
- la plupart des hameaux ont été représentés, certains davantage que d’autres. On note néanmoins une plus grande participation des hameaux concentriques autour d’Olne village, à l’exception de Froidheid.
- parmi les 96 participants, on comptait 28 personnes non actives (pensionnés ou sans emploi), 13 enseignants et 2 agriculteurs
- Enfin, 43% des personnes présentes étaient impliquées localement.

5.3 OBJECTIF POURSUIVI

L’objectif des réunions était double car il s’agissait non seulement d’informer mais également de consulter les habitants :

- expliquer le cadre d’une Opération de Développement Rural.
- informer du rôle de chacun des partenaires (FRW, Mandataires, Auteur de Programme, Population).
- informer de l’importance de la participation de la population à l’opération.
- présenter les caractéristiques et spécificités de la commune, point de départ pour la réflexion des habitants.
- compléter, amender le diagnostic de l’Auteur de Programme par la vision des habitants.
- permettre d’exprimer les premières propositions pour améliorer la qualité de vie dans la commune.

5.4 METHODE ET DEROULEMENT

Faisant suite à l’exposé sur les tenants et aboutissants d’une Opération de Développement Rural, un temps relativement long a été consacré aux questions-réponses.

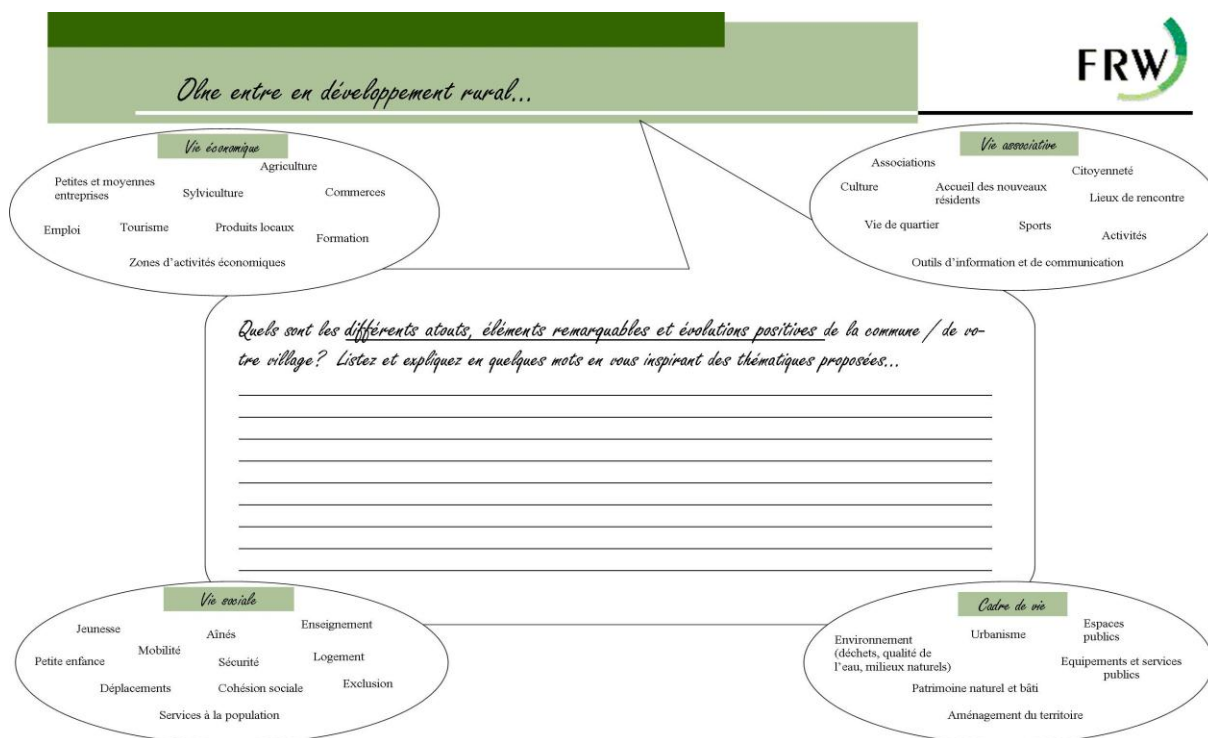
Dans un deuxième temps, un montage PowerPoint a été utilisé pour broser le portrait de la commune à l’aide d’une série de photos et de graphiques illustratifs. Ce portrait a été élaboré sur base des données déjà recueillies (Partie I du PCDR, visites de terrain et interviews des personnes ressources). Il s’attachait surtout à présenter les principales caractéristiques en termes de situation, de population, d’économie de la commune dans sa région ainsi que ses spécificités.

Ensuite, les participants ont été invités à collaborer au diagnostic de la commune. Le travail s’est déroulé en deux temps :

- un temps pour aborder les ressources, atouts et évolutions positives repérées depuis 10 à 15 ans sur la commune,
- ensuite un temps pour traiter des faiblesses, problématiques et évolutions négatives repérées depuis 10 à 15 ans sur la commune.

Chaque temps a été divisé en trois séquences :

- en premier lieu, chaque participant a reçu une grille de travail reprenant les divers domaines de réflexion, structurés en quatre grandes thématiques (Cadre de vie, Vie sociale, Vie associative et Vie économique). Pendant 10 minutes, chacun a pu réfléchir aux éléments essentiels et les noter sur sa grille de travail.



- ensuite, des groupes de cinq personnes se sont formés au sein desquels les participants se sont concertés afin de s'accorder sur les trois éléments les plus importants. Ceux-ci ont été notés sur des cartons (verts pour les ressources / rouges pour les problématiques).
- enfin, les trois cartons de chaque groupe ont été rassemblés par les agents de la FRW pour une mise en commun. Les éléments choisis ont été lus à voix haute et transcrits par thématiques sur un tableau.

Cette mise en commun des atouts et faiblesses terminée, une dernière réflexion individuelle a été demandée aux participants : durant une vingtaine de minutes, sur base d'un nouveau document de travail, ils ont pu noter leurs suggestions et propositions de projets et actions pour améliorer la situation, soit pour valoriser les atouts soit pour remédier aux faiblesses.

A noter que chaque habitant a eu la possibilité de reprendre à domicile un document pour compléter le diagnostic d'Olné dans le cas où le temps et les idées lui avaient manqué durant la réunion.

5.5 RESULTATS

Les séances d'information et de consultation se sont déroulées de façon optimale au niveau :

- de la méthodologie, qui a permis la participation et l'implication de chacun (travail individuel et en sous-groupes), l'appropriation de la philosophie de l'ODR et qui a démontré l'intérêt des participants pour la démarche (seules 2 personnes n'ont pas souhaité connaître les suites accordées à l'Opération de Développement Rural, ce qui fait un pourcentage de 99% de la population présente souhaitant poursuivre la démarche).
- de leur déroulement : respect du timing, introduction par un membre du Collège, présence et position en retrait du Collège et du Conseil communal, non-intervention négative d'élus de la minorité... De même, entrain, bonne humeur et convivialité ont été de mise lors de chaque séance.

- des modalités pratiques : envoi des invitations, choix des lieux, dates et salles, disposition de celles-ci, accueil réservé par le gestionnaire...

A relever, la richesse des échanges et des réflexions, lesquelles ont porté principalement sur l’ensemble de la commune.

C’est ainsi que lors de ces trois réunions de consultation, près de 500 atouts et faiblesses ont été formulés ; de ceci ressortent 6 grands atouts et 7 grandes faiblesses pour la commune (cf. tableau ci-dessous).

Par ailleurs, une centaine de propositions ont été émises, allant d’intentions générales à des projets plus ponctuels.

Synthèse des atouts et faiblesses relevés par la population

Les atouts, éléments remarquables et évolutions positives	Fréquence
<i>Vie associative (et festive) riche qui induit une convivialité villageoise</i> Vie de quartier animée, convivialité et solidarité Nombreuses activités et variées: fêtes locales, manifestations traditionnelles, culturelles, artistiques et sportives Associations nombreuses et dynamiques pour tous (jeunes, adultes, aînés) Vie associative variée (folkloriques, sportives,...) Vie culturelle riche Pouvoir organisateur actif face à une population festive Commerce de proximité	18
<i>Cadre de vie remarquable, reposant sur un important patrimoine naturel et bâti</i> Richesse du patrimoine architectural et historique : anciennes demeures, conservation et restauration des bâtiments anciens (dossier « Les plus beaux villages de Wallonie ») Beauté du cadre naturel de la commune : superbes paysages, commune verte, site exceptionnel Qualité de vie environnementale : réalisations déjà effectuées (ex. gestion des déchets) / sites paysagers bien préservés / valorisation du cadre naturel (ex : mares) Ruralité à protéger (paysages, chemins)	15
<i>Services à la population bien développés</i> Services à la population, aux personnes âgées, pour les enfants Nouvelle infrastructure scolaire Bonne communication et information communale	6
<i>Commune agricole</i> Patrimoine agricole Ruralité : importance de l’agriculture (installation d’une nouvelle exploitation)	2
<i>Politique fiscale intéressante</i> Impôts faibles et politique des déchets intéressante fiscalement	2
<i>Qualité de vie familiale</i> Qualité de vie due à un bon équilibre entre la vie économique, associative, sportive, sociale, le patrimoine bâti et naturel, le cadre de vie familiale... le tout à l’échelle humaine	1

Les faiblesses, problématiques et évolutions négatives	Fréquence
<i>Problèmes de mobilité et de sécurité routière</i> Insuffisance ou même absence de transports en commun (trains et bus) Manque de liaisons avec les localités avoisinantes Manque de mobilité pour les usagers faibles (piétons, enfants, personnes âgées sans voiture, cyclistes) Mobilité axée uniquement sur la voiture et trafic en augmentation, trop important Vitesse des véhicules excessive et aménagements de sécurité parfois mal conçus Manque de sécurité à certains endroits (Chinchotte) et manque de places de stationnement	15
<i>Urbanisation galopante qui pèse sur le caractère rural</i> Urbanisation galopante et anarchique: lotissements, extension de la construction qui induit des conséquences négatives (menaces sur la ruralité et l’environnement) Urbanisation linéaire qui altère le cadre de vie, masque les paysages Manque d’homogénéité dans l’habitat nouveau Rurbanisation : évolution vers une commune d’ortoir Pression immobilière trop importante avec une pression sur la nature et la faune Espaces publics trop restreints	12
<i>Manque d’entretien du patrimoine naturel et bâti</i> Manque de propreté : dépôt d’ordures le long des voiries Manque d’entretien des espaces publics (voiries, monuments, trottoirs, accotements) Manque d’entretien des chemins et sentiers balisés et/ou disparition des chemins	7
<i>Problèmes environnementaux</i> Manque de gestion des déchets Pollution des ruisseaux et des berges Evacuation et épuration des eaux usées Energies renouvelables peu développées et manque de soutien pour ces énergies	5
<i>Diminution de la vie économique rurale</i> Insuffisance des commerces de première nécessité qui généraient convivialité et emplois Menaces sur la ruralité : pas de renouvellement des agriculteurs	4
<i>Problèmes sociaux, lacunes au niveau associatif et culturel</i> Installation difficile des jeunes sur la commune Exclusion sociale des faibles revenus et jeunes ménages Manque de tolérance et d’accueil Manque de coordination des associations Activités culturelles peu diversifiées	3
<i>Offre de services insuffisante</i> Manque de structures/encadrement pour les plus jeunes et les plus âgés Services aux aînés : mobilité / logement / commerces et services de proximité	3

5.6 RETOUR A LA POPULATION

Vu le nombre peu élevé de réunions d’information/consultation, vu la convergence des réflexions sur les atouts et faiblesses de la commune, les séances de retour vers la population ont été jugées superflues à ce stade.



Néanmoins, les agents de développement ont édité, via le bulletin communal d’Olne de janvier 2008, un article de synthèse que voici :

↪ Les atouts, éléments remarquables et évolutions positives :

Incontestablement, vous appréciez la vie associative et festive de votre quartier, de votre commune. Les associations et variées tant sur le plan culturel, historique, sportif... sur le plan associatif convivialité villageoise qui se activités, se succédant au locales, manifestations et sportives.



olnoises sont nombreuses strictement festif que Pour vous, cette richesse concoure à une réelle traduit par d’innombrables cours de l’année : fêtes traditionnelles, artistiques

Vous appréciez tout autant votre cadre de vie, tant la beauté de l’environnement naturel que la richesse du patrimoine architectural et historique. Vous nous avez cité les superbes paysages, les sites exceptionnels protégés, les anciennes demeures, les vestiges des activités antérieures... Ce cadre de vie induit une qualité de vie indéniable.

↪ Les faiblesses, problématiques et évolutions négatives

Revers de la médaille, la situation exceptionnelle d’Olne entraîne une forte attractivité et donc une urbanisation croissante. Les villages s’étendent le long des axes routiers, l’habitat nouveau manque d’homogénéité, les paysages se ferment. La pression immobilière est telle



que les jeunes éprouvent des difficultés à rester au village. Vous craignez que cette urbanisation constitue une menace sur la ruralité et l’environnement à plus long terme.

Par ailleurs, vous estimez que les transports en commun sont insuffisants. La voiture est devenue indispensable, avec tous les inconvénients qu’elle engendre : trafic accru, insécurité routière,... Les usagers faibles (personnes âgées, jeunes, personnes sans emploi,...) connaissent ainsi des problèmes de déplacement dans et hors commune.

Bien sûr, d’autres éléments tant négatifs que positifs ont également été cités.

6 INFORMATION ET CONSULTATION DES INSTANCES COMMUNALES

6.1 INFORMATION AUPRES DU CONSEIL COMMUNAL ET DE LA CCATM

Préalablement aux réunions de consultation, une séance d’information à l’attention des membres du Conseil communal et de la CCATM s’est tenue le 19 septembre 2007.

L’objectif poursuivi était double:

- d’une part, présenter l’Opération de Développement rural, de la FRW et de l’Auteur de Programme
- d’autre part, préciser le rôle de chacun et plus spécifiquement le rôle attendu des instances politiques.

En deuxième partie de réunion, les questions ont porté essentiellement sur les liens et distinctions entre l’approche « Opération de Développement rural » et la procédure « Schéma de Structure communal ».

6.2 CONSULTATION DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L’AIDE SOCIALE

Suite à la réunion d’information du 19 septembre 2007, les agents ont organisé une séance de consultation à l’attention particulière des membres du Conseil communal et de l’Aide sociale. Cette réunion s’est déroulée le 6 décembre 2007, à la suite des séances de consultation villageoises.

Le travail demandé aux membres du Conseil communal et de l’Aide sociale était similaire à celui effectué par les habitants: il s’agissait de lister d’une part les atouts, les éléments remarquables et évolutions positives de la commune et d’autre part, les faiblesses, les problématiques et évolutions négatives.

Les Echevins et Conseillers ont été invités à remplir individuellement le document des thématiques touchant la vie rurale : vie économique, vie sociale, vie associative et cadre de vie.

Toujours de manière individuelle, ils ont ensuite été invités à cocher les deux éléments positifs et les deux éléments négatifs les plus pertinents pour caractériser la commune selon leur perception personnelle.

Eléments sélectionnés comme les plus pertinents par le CC et l’Aide sociale:

<i>Les atouts, éléments remarquables et évolutions positives</i>	
<i>En résumé...</i>	
Cadre de vie attrayant	Beauté du patrimoine naturel
	Richesse du patrimoine naturel
	Patrimoine bâti de qualité
	Commune à taille humaine tout en étant à proximité d’une métropole
Services à la population bien développés	Moyen de communication vers la population (bulletin communal, site internet)
	Encadrement en constante amélioration pour la petite enfance
	Infrastructures scolaires excellentes
	Citoyenneté
	Dynamisme dans la mise en œuvre de projets d’infrastructures collectives
Convivialité et vie associative active	Soutien aux activités culturelles et de cohésion sociale
	Nombreuses associations
	Lieux de rencontre
	Population active et dynamisme interne
	Vie sociale des aînés

<i>Les faiblesses, problématiques et évolutions négatives</i>	
<i>En résumé...</i>	
Mobilité difficile	Insuffisance des transports en commun
	Vitesse et nombre de véhicules en croissance
	Certains hameaux non desservis par les transports publics
Urbanisation galopante	Risque d’évolution vers des lotissements « dortoirs »
	Développement de l’habitat linéaire
Services à améliorer	Initiatives en matière de gestion de déchets à améliorer
	Equipements et services publics trop centralisés
Aspects sociaux	Aide aux aînés
	Difficultés pour trouver un logement dus notamment au prix de l’immobilier
	Insuffisance des logements sociaux
Citoyenneté et ruralité	Individualisme et donc trop peu de souci de l’intérêt général
	Disparition des centres d’intérêt sur la commune
	Caractère rural à préserver (du notamment à la proximité de l’agglomération liégeoise)
Fiscalité	Ressources financières faibles dues à la politique régionale et fédérale et au nombre faible d’habitants
Economie	Peu d’entreprises et perte d’emplois locaux
	ZAE et commerces à redynamiser
	Désertion des commerces du centre du village
	Absence d’infrastructure d’accueil touristique

➔ En conclusion, la perception que les Conseillers ont de leur commune est, dans une large mesure, similaire à celle des participants aux réunions de consultation.

7 CONSTITUTION DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

7.1 APPEL A CANDIDATURES

Réunion d’information sur les missions de la CLDR

Les agents de développement ont organisé le 21 janvier 2008 une séance spéciale de manière à informer des suites de l’Opération de Développement rural et plus particulièrement sur les missions de la Commission locale de Développement rural, ceci afin d’inciter les participants à s’inscrire dans la démarche.

Les participants des réunions de consultation, les personnes-ressources rencontrées ainsi que l’ensemble des membres du Conseil communal, du Conseil de l’Aide sociale et de la CCATM (ancienne et nouvelle) ont reçu une invitation personnalisée.

De manière à garantir à tout citoyen la possibilité de s’inscrire dans cette démarche participative, la publicité de cette réunion s’est faite via le bulletin communal du mois de janvier 2008 ainsi que via le site internet de la commune.

La réunion s’est déroulée de la façon suivante :

- présentation de l’Opération de Développement rural
- présentation des premiers résultats issus des consultations
- explication des missions attendues de la CLDR
- permettre aux participants intéressés de poser leur candidature à la CLDR

Chaque point a été approfondi en fonction des questions posées par l’assemblée. En fin de réunion, les agents de développement ont remis aux participants un formulaire de candidature pour la CLDR.

Trente-quatre personnes se sont déplacées pour cette réunion d’information. Parmi ces 34 personnes, 19 rentreront effectivement leur candidature à la CLDR. D’autres s’y ajouteront.

Bulletin communal et courrier personnalisé

Dans le bulletin communal du mois de février 2008, un nouvel article avec un formulaire de candidature est paru (candidatures à rentrer pour le 3 mars 2008).

L’avenir de votre village, de votre commune vous intéresse ?

Alors, rejoignez-nous ...

Le développement rural est une occasion unique pour les habitants de participer au développement de leur commune, de leur village, de proposer leurs idées, et ainsi de prendre part aux orientations communales pour les années à venir.

En 2007 :

- Un expert a fait le diagnostic de votre commune, analysé ses forces, ses faiblesses.
- La population a été consultée, a évoqué ses problèmes, ses besoins, ses aspirations et les atouts à valoriser dans tous les domaines.
- Le diagnostic de l’expert a donc ainsi été confronté aux perceptions des habitants.

En 2008 :

INTÉGREZ LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL.

Un groupe de citoyens représentatifs de la population va être mis en place. Ce groupe portera le nom de Commission Locale de Développement Rural.

Celle-ci est l’organe officiel du développement rural. Elle aura pour rôle de définir une stratégie et des défis pour la commune qui se concrétiseront par des projets dont certains subsidiés à plus de 80%. Ses membres seront désignés par le Conseil Communal.

Elle sera composée au minimum de 10 membres effectifs et de maximum 30 membres effectifs, dont un quart issu du Conseil Communal.

La CLDR sera encadrée par la Fondation Rurale de Wallonie. Tout habitant intéressé a la possibilité de poser sa candidature pour cette Commission.

La Commission Locale de Développement Rural rassemble des personnes :

- de tous âges,
- de tous les villages,
- de tous les milieux sociaux, professionnels,
- de tous les horizons politiques ou non
- de personnes désireuses de s’investir pour promouvoir le bien-être et la qualité de vie dans leur commune.

Les candidatures sont à renvoyer pour le 3 mars 2008 au plus tard.

Formulaire de candidature à la Commission Locale de Développement Rural

NOM : Prénom : SEXE : F / M
Adresse :
Téléphone : GSM :
Date de naissance : E-mail :
Profession :
Implication dans la vie locale :
Motivation à rejoindre la Commission Locale de Développement Rural :

Ce formulaire est à envoyer à la Fondation Rurale de Wallonie,
A l’attention de Marie-France Hennuy ou de Sophie Henrard
rue Géréon, 3 à 4950 Faymonville
Tél. : 080/67.84.70 - Fax : 080/67.20.74

3

En outre, un courrier personnalisé a été envoyé à toutes les personnes qui, lors des réunions de consultation, avaient marqué leur intérêt à recevoir des informations sur la constitution de la Commission et qui ne s’étaient pas manifestée à la réunion d’information du 21 janvier.

7.2 COMPOSITION DE LA CLDR

Tous les candidats, soit 32, qui se sont proposés dans le délai imparti ont été retenus par le Conseil communal du 27 mars 2008. A ceux-ci s’ajoutent les 10 représentants du Conseil communal, ce qui porte le nombre de membres de la CLDR à 42.

EFFECTIFS		SUPPLEANTS	
Les représentants du Conseil communal			
SENDEN Ghislain, Président		ELIAS Francis, Vice-président	
ERWOINE Anne		LENOM Pierre	
MULLENS Patrick		LEHANCE Léon	
REMACLE Pierre		REQUIER Vincent	
SAVO Alberto		LOREA Bernard	

Les représentants de la population			
BAGUETTE Marc		WUIDARD Théo	
BARBASON Nathalie		BALTEAU, ép. BURTON Christine	
BLAU, ép. HANSEZ Pascale		HUBERT Jean-Luc	
BUKENS Bernard		ONSSELS Patrick	
DAENEN, ép. KAIVERS Marie- Madeleine		MOUTCHEN Jean-Philippe	
DEBOUGNOUX Thierry		DAENEN Henri	
DELENTREE Stany		BARBASON Hervé	
DELREZ Isabelle		NOTTEBORN Jean-François	
FAWAY Gérald		RIGAL Chantal	
GODARD Yves		CHARLIER, ép. SENDEN Michelle	
KALBUSCH ép. DELHEZ Francine		DEBAAR Jean-Marc	
KNUBBEN Alain		LENELLE Corentin	
LAPLANCHE Joëlle		DEPRESSEUX Camille	
LEJACQUES Thibaut		DONNEZ, ép. LEJACQUES Marie-France	
RASKINET Nathalie		DUBOIS Emmanuel	
RENKIN, ép. KUBASZEWSKI Michèle		KUBASZEWSKI Pierre	



Analyse de la composition de la CLDR

L’analyse se base sur les 32 candidatures recevables qui sont parvenues à la FRW², hors représentants du Conseil communal, selon 5 critères.

- **Répartition géographique ou disposer d’une répartition équilibrée des différents villages ou hameaux qui composent la commune :**
parmi les candidatures, il se dégage une relative bonne répartition des villages et hameaux. Néanmoins, il faut relever une surreprésentation du hameau de Hansez (10 candidats) et dans une moindre mesure de Bouteille (3 candidats) et du Rafhay (3 candidats). Par contre, les hameaux de la vallée (une seule personne de Chinchotte) sont faiblement représentés et il s’avère que les hameaux de Faweux, Froidheid, et Vaux ne sont pas du tout représentés. Ces lacunes ont été en partie résorbées par les représentants du quart communal.
- **Sex-ratio ou disposer d’une proportion suffisante de représentantes féminines :**
12 candidates se sont présentées, ce qui correspond à 37,5% des candidatures, ce qui est positif par rapport à d’autres communes.
- **Répartition des classes d’âge ou disposer d’une répartition équilibrée des différentes classes d’âge de la population :**
La moyenne d’âge est de 46,5 ans. Là encore, nous observons une bonne répartition :
 - 28 % ont moins de 40 ans,
 - 59 % ont entre 40 et 60 ans,
 - 12% ont + de 60 ans.
- **Répartition socioprofessionnelle ou disposer d’une répartition équilibrée des différentes catégories socioprofessionnelles de la population :**
à la lecture des professions déclarées, il semble y avoir une représentation des catégories socioprofessionnelles, à l’image de la commune. A noter cependant une surreprésentation des enseignants et la présence de deux agriculteurs.
- **Participation aux différentes phases de l’Opération de Développement Rural :**
une grande majorité de personnes (68%) a déjà participé à l’Opération de développement rural, que ce soit via les réunions d’information et de consultation en novembre 2007 ou lors de la réunion d’information sur la CLDR, le 21 janvier dernier. Dix candidats rejoignent l’ODR à ce stade, ce qui est intéressant pour la dynamique et ne limite pas la participation citoyenne aux seules personnes déjà impliquées.

7.3 CONFERENCE DE PRESSE

Une conférence de presse a été programmée le jeudi 24 avril 2008, à l’Administration communale, soit juste avant le début de la première séance de la CLDR.

² Mme Anne-Marie ERWOINNE, épse FRANCKART, est devenue entretemps conseillère communale. M. Pierre LENOM et M. Bernard LOREA, conseillers du CPAS, ont été repris dans les représentants du quart communal.

Le bilan a été assez décevant : aucun journaliste ne s’y est présenté. Néanmoins, le lendemain, la télévision locale TéléVesdre, a réalisé et diffusé un reportage sur la commune, interrogeant le Bourgmestre ainsi qu’un membre de la CLDR sur les opportunités du Développement rural.

8 DU DIAGNOSTIC A LA STRATEGIE :

SEANCES PLENIERES 1 A 7 DE LA CLDR

8.1 CLDR DU 24 AVRIL 2008

Ordre du jour :

1. Mise en place officielle de la CLDR et mot du président
2. Présentation des membres de la CLDR
3. Présentation des missions de la CLDR
4. Approbation du Règlement d’Ordre Intérieur
5. Présentation des caractéristiques de la commune
6. Explication du premier travail
7. Clôture de la réunion et verre de l’amitié



8.1.1 Objectifs et méthodologie

Cette séance, réunissant pour la première fois les représentants de la population, avait comme premier objectif de présenter les membres, via un tour de table et de préciser les missions de la CLDR, avant d’entamer les premières réflexions.

Les différentes informations ont été fournies via un support PowerPoint. Par ailleurs, une farde contenant une série de documents utiles a été remise aux membres.

Le second objectif de cette séance consistait à donner aux membres les éléments nécessaires à une connaissance objective de la commune d’Olne. L’Auteur de programme a présenté un PPT illustrant les principales caractéristiques de la commune (sur bases du pré-diagnostic).

En fin de réunion, les participants ont reçu les consignes pour un premier travail à domicile sur l’élaboration du diagnostic communal partagé sur base de 4 thématiques:

- Cadre de vie
- Vie sociale
- Vie associative
- Vie économique

Pour ce faire, une grille AFOM de la commune leur a été distribuée ; cette grille était pré-remplie par des atouts, faiblesses, opportunités et menaces déjà identifiés, tant par l’auteur de programme

que par la population (lors des rencontres avec les personnes ressources et lors des réunions de consultation). Le travail demandé aux membres consistait à compléter, modifier, annoter cette grille AFOM en fonction de leur perception du territoire et de la renvoyer pour le 9 mai aux agents de développement.

8.1.2 Résultats

Cette première séance a permis aux membres de se présenter et faire connaissance. Chacun a pu exprimer ses attentes par rapport au développement rural.



La proposition d’ordre du jour a été amendée par les participants.

Au niveau du travail à domicile, la participation a été bonne : 36 membres ont renvoyé leur grille AFOM complétée à la FRW, soit 86% de participation.

Ce qui ressort du contenu de toutes les grilles analysées est important (12 pages A3 de commentaires en annexe) et intéressant. Parmi la masse d’informations, apparaissent des points de vue différents, voire opposés, sur la situation existante. La recherche d’un consensus sera l’objet des séances suivantes.

8.2 CLDR DU 21 MAI 2008

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 24 avril 2008
2. Travail sur l’élaboration d’un diagnostic communal commun
3. Divers

8.2.1 Objectifs et méthodologie

L’objectif principal de cette deuxième réunion de CLDR était d’élaborer un diagnostic communal partagé. Dans un premier temps, les AD ont présenté de manière globale le résultat des remarques et annotations du travail à domicile demandé.

Ensuite, afin de se mettre d’accord sur une formulation de diagnostic qui fasse apparaître les constats ambivalents, quatre sous-groupes de travail ont été constitués, chacun traitant plus spécialement une thématique (Cadre de vie, Vie sociale, Vie associative, Vie économique).

Les groupes ont disposé de plus d’une heure pour atteindre les objectifs suivants :

- affiner la grille AFOM
- retenir les éléments qui relèvent de la réalité
- argumenter en quoi un élément peut être un atout et une faiblesse
- localiser les éléments quand cela est possible
- synthétiser
- se mettre d’accord sur une version cohérente
- trouver un consensus prioritairement sur les atouts et faiblesses

En fin de réunion, les AD ont proposé aux membres de la CLDR de concevoir, par écrit et individuellement, une première ébauche de stratégie pour la commune en tentant de répondre par écrit aux questions suivantes : Sur quels enjeux miser ? Quelles visions développer ? Quels défis relever ? Quel horizon atteindre en 2018 ?

Les consignes données ont été les suivantes: tenant compte de la réalité existante,

- Soyez originaux et ambitieux
- Sortez des sentiers battus
- Refusez toutes les contraintes
- Formulez de façon objective
- Gardez le lien avec le diagnostic
- Réfléchissez au niveau communal

8.2.2 Résultats

Les quatre groupes de travail se sont chacun mis d’accord sur une des quatre thématiques de la grille AFOM.

Globalement, les discussions ont été riches, les débats parfois animés car les points de vue étaient différents. Dans chacun des sous-groupes, des modifications ont été apportées à la grille AFOM.

La synthèse de ce travail par sous-groupe, c’est-à-dire une nouvelle version de la grille AFOM a été envoyée aux membres.

Concernant la première ébauche de la stratégie de développement, 120 propositions ont été émises, allant du défi global à la mesure précise.

8.3 CLDR DU 23 JUIN 2008

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 21 mai 2008
2. Validation de la grille AFOM
3. Travail sur la stratégie de développement
4. Divers

8.3.1 Objectifs et Méthodologie

L’objectif principal attendu était la validation finale de la grille AFOM .

Via un PowerPoint, la grille AFOM (reformulée sur base du travail de chaque groupe de travail lors de la CLDR 2) a été passée en revue. Des zooms ont été faits sur les modifications réalisées par les groupes de travail. C’est ainsi qu’apparaissent :

- en vert, les ajouts effectués par les groupes de travail
- en rouge les retraits effectués par les groupes de travail
- en bleu les dernières interrogations qui n’avaient pas trouvé de réponse au sein des groupes de travail.

VERT : les apports du GT
ROUGE : les retraits du GT
BLEU : nos interrogations

Commune d’Olne ATOUTS – FAIBLESSES – OPPORTUNITES – MENACES				
Cadre de vie	Atout	Faiblesse	Opportunité	Menace
Urbanisme	• Existence d’un schéma de Augmentation des demandes de dérogation (pas nécessairement une faiblesse) Existence d’un schéma de structure	• Retard pris par le schéma de Trop grande superficie des parcelles Grandes superficies des parcelles	• Elaboration d’un schéma de structure • Meilleure maîtrise du développement grâce au schéma de structure • Perspectives régionales incitant au développement durable	• Schéma de structure = document d’orientation (trop théorique) qui risque de ne pas être appliqué • Risque d’avoir une commune avec tout et n’importe quoi au niveau urbanistique • Risque de fermer les paysages en les ignorant lors de l’urbanisation • L’extension de l’urbanisation linéaire comme menace paysagère • Risque d’éclatement et/ou d’écartèlement des différentes entités de la commune dû à l’absence d’un

FRW

Ensuite, les membres ont été invités à travailler sur l'ébauche d'une stratégie de développement ; un document de travail leur a été remis. Celui-ci reprenait les propositions d'objectifs déjà émis au cours de l'Opération de Développement rural, à savoir celles émises par la population lors de réunions d'information et de consultation, celles émises par la CLDR au travers de la grille AFOM et lors du travail de la réunion précédente.

Le travail demandé s'est déroulé en deux temps :

1. Les membres ont été invités, individuellement, à relire ces objectifs de développement, pour vérifier s'il n'en manquait pas : si au travers de tous ces objectifs, on pouvait valoriser les atouts et remédier aux faiblesses.
2. Ensuite, les membres, regroupés par 4, ont dû choisir les objectifs les plus porteurs pour les 10 années à venir pour la commune (3 par thématiques ; 12 en tout).

8.3.2 Résultats de la réunion

Les débats étant animés et très intéressants, l'exercice demandé sur la grille AFOM a nécessité plus de temps que prévu. Chaque modification a été approuvée par l'ensemble de la CLDR. Mais, faute de temps, il n'a été possible d'examiner et valider que les deux premières thématiques, à savoir « Cadre de vie » et « Vie sociale ».

L'examen des thématiques « Vie associative » et « Vie économique » ont été reportées à la réunion suivante (23 septembre 2008).

En ce qui concerne le travail sur la stratégie, très peu d'ajouts ont été apportés au document distribué. De même, il se dégage un certain consensus au travers de l'exercice réalisé par les petits groupes.

Ci-dessous, sont repris les objectifs porteurs de développement retenus qui ont été cochés le plus souvent lors du travail par groupes (au moins 2 X) :

Au niveau du cadre de vie :

- Développer les transports publics vers les villes et certains points névralgiques (gare, sortie d'autoroute) **(3x)**
- Maîtriser l'urbanisation, baliser l'urbanisation **(5x)**
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural **(3x)**
- Mettre en valeur les paysages et protéger les vues et sites remarquables **(2x)**
- Relever les défis énergétiques et environnementaux **(4x)**

Au niveau de la vie sociale :

- Favoriser, encourager le maintien et l'installation des jeunes (Olnois) **(2x)**
- Améliorer l'offre des transports en commun **(2x)**
- Développer l'intergénérationnel, interconnecter les générations **(2x)**
- Se soucier de la qualité de vie, du développement de toutes les tranches d'âge **(2x)**

Au niveau de la vie associative :

- Stimuler les contacts entre les personnes d'un même quartier **(2x)**
- Développer des possibilités de rencontre entre les habitants (endroits paisibles, jeux pour les enfants, espaces sportifs,...) **(2x)**
- Eduquer au respect des autres **(2x)**
- Gérer la commune dans une perspective à long terme en maîtrisant l'annuel sans céder à des effets de mode, maîtriser la fiscalité communale **(2x)**

Au niveau de la vie économique

- Rester une commune rurale agricole, avec des fermes toujours en activités **(2x)**
- Soutenir et inciter les activités annexes à l'agriculture et liées au bien-être public (entretien de haies, entretien de chemins,...) **(2x)**
- Favoriser les commerces ambulants **(2x)**
- Développer le tourisme rural, vert, l'écotourisme **(3x)**

8.4 CLDR DU 23 SEPTEMBRE 2008

Ordre du jour :

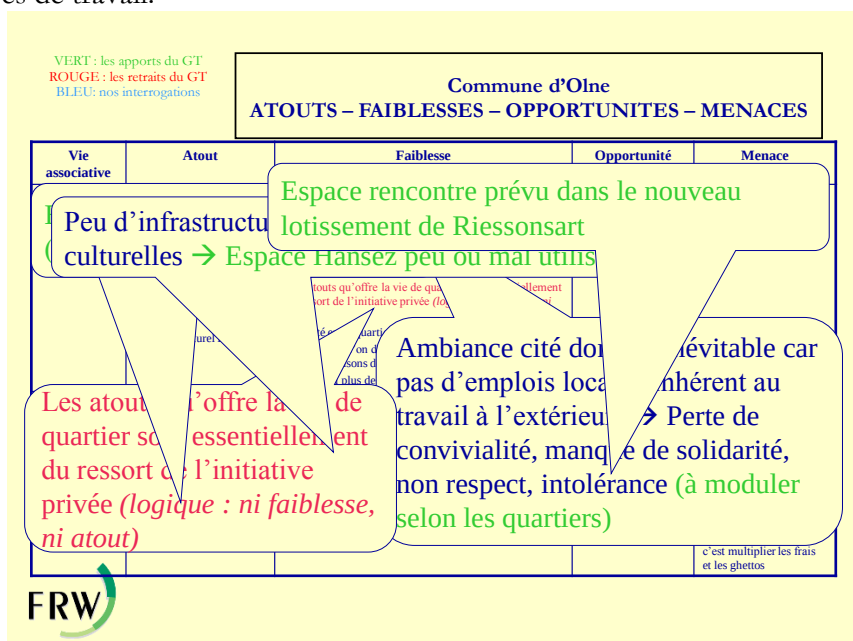
1. Approbation du compte-rendu de la CLDR 3 (réunion du 23 juin 2008)
2. Bilan et calendrier des prochaines réunions
3. Validation de la grille AFOM : suite de la présentation du travail de la CLDR du 21/05
4. Divers

8.4.1 Objectifs et méthodologie

Le travail demandé en séance faisait suite à celui réalisé lors de la CLDR précédente : il s'agissait de valider le diagnostic du territoire pour les thématiques « Vie associative » et « Vie économique » suivant la même méthodologie, en vue d'aboutir à un consensus sur le diagnostic.

Via un PowerPoint comparable à la dernière réunion, des zooms ont été faits sur les modifications proposées par les groupes de travail. C'est ainsi qu'apparaissaient :

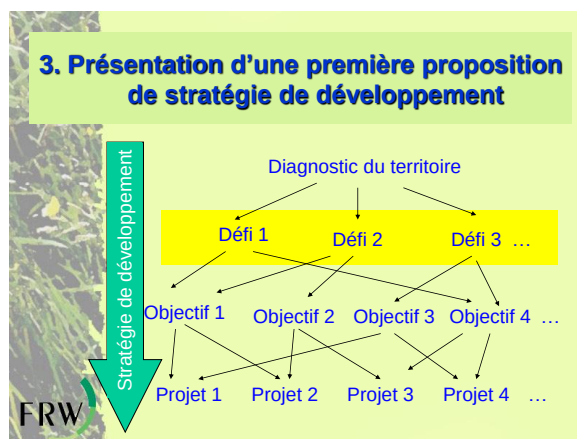
- en vert, les ajouts effectués par les groupes de travail
- en rouge les retraits effectués par les groupes de travail
- en bleu les dernières interrogations qui n'avaient pas trouvé de réponse au sein des groupes de travail.



8.4.2 Résultats

Pareillement à la réunion précédente, bon nombre de modifications apportées à la grille AFOM (cf. réunion 2) ont suscité des débats entre les membres. Ceux-ci ont abouti à l'approbation de la grille concernant la vie associative et économique par l'ensemble de la CLDR.

L'ensemble de la grille AFOM étant validée, la CLDR était donc en mesure d'élaborer la stratégie de développement de la commune selon le modèle suivant :



8.5 CLDR DU 9 OCTOBRE 2008

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 septembre 2008
2. Présentation sous forme de cartes de la synthèse du diagnostic de la commune
3. Présentation d'une première proposition de stratégie de développement
4. Réflexion de la CLDR sur cette proposition de stratégie de développement
5. Divers

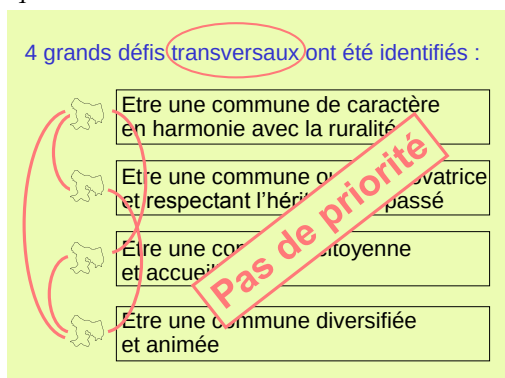
8.5.1 Objectifs et méthodologie

L'objectif principal de la réunion est la formulation des défis à relever pour les 10 prochaines années.

Afin de se remémorer du diagnostic posé, l'auteur de programme a illustré la grille AFOM validée sous forme de cartes : une carte reprenant les atouts de la commune sous forme de pictogrammes, une autre reprenant les faiblesses. Ces cartes ont été distribuées aux membres (cf. p3 et 5 partie 3).



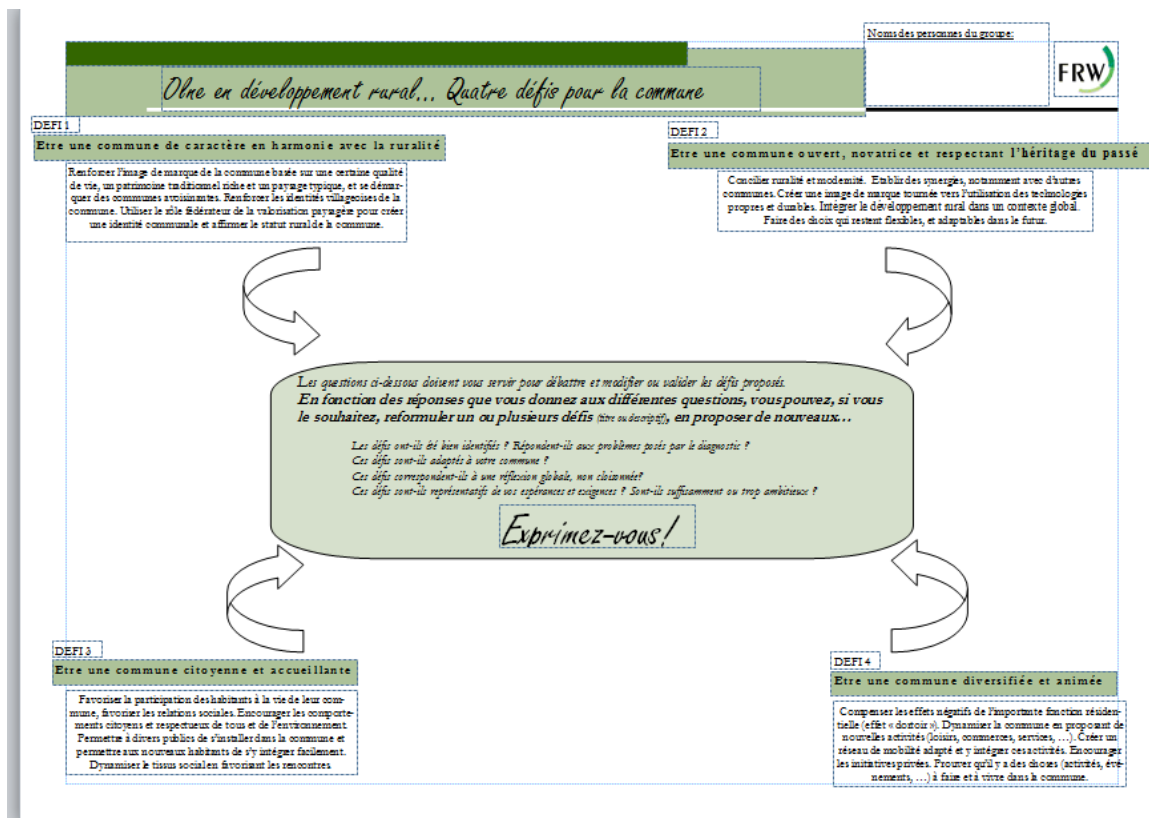
Sur base du diagnostic communal commun validé par la CLDR (grille AFOM), l'auteur de programme a proposé une première version de stratégie de développement, celle-ci reposant sur quatre défis transversaux :



Via un PowerPoint, l'auteur de programme a expliqué sur quels constats repose chacun des défis et a donné ensuite des explications sur les défis eux-mêmes.

Les membres se sont répartis en 5 groupes pour travailler sur la proposition de ces quatre défis. Pour les aider dans leur réflexion et les aider à reformuler, amender, modifier, ajouter, supprimer... les défis proposés par l’auteur de programme, les agents de développement ont distribué aux membres une grille de travail reprenant plusieurs questions :

- Les défis ont-ils été bien identifiés ? Répondent-ils aux problèmes posés par le diagnostic ?
- Sont-ils adaptés à votre commune ?
- Correspondent-ils à une réflexion globale, non cloisonnée ?
- Les défis sont-ils représentatifs de vos espérances et exigences ?



8.5.2 Résultats

Chaque défi a été discuté par les membres : dans l'ensemble, aucun n'a été rejeté. Globalement, il n'y a eu aucune contradiction entre les remarques formulées par les différents groupes de la CLDR. Diverses modifications ont cependant été souhaitées, modifications dont l'auteur de programme a tenu compte afin de présenter une nouvelle proposition à la CLDR suivante.

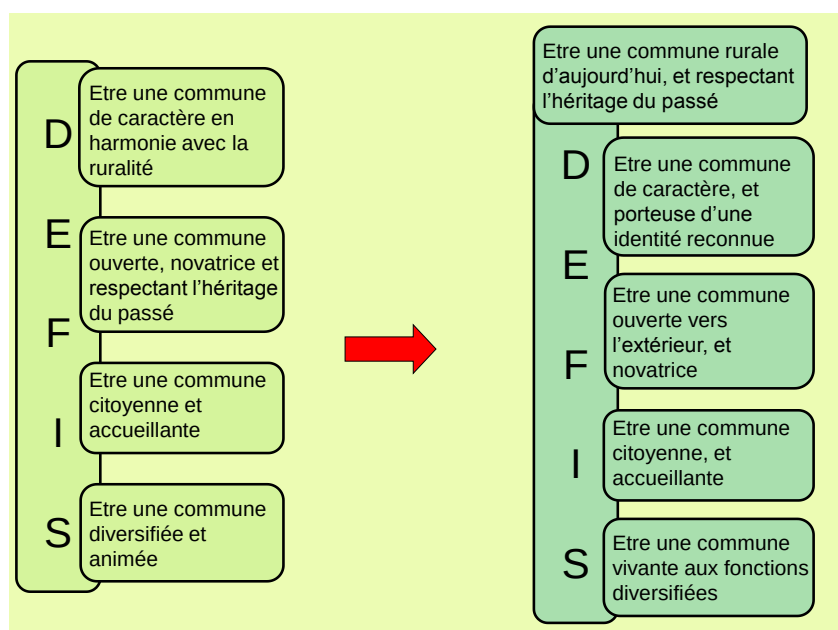
8.6 CLDR DU 4 NOVEMBRE 2008

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 octobre 2008
2. Présentation d’une reformulation des défis, sur base du travail précédent
3. Présentation d’une proposition d’objectifs de développement
4. Travail de la CLDR sur les objectifs de développement proposés
5. Divers

8.6.1 Objectifs et méthodologie

L’auteur de programme a présenté et expliqué les modifications intervenues dans la nouvelle formulation des défis, sur base des remarques de la CLDR précédente. Cinq nouveaux défis ont été définis par l’auteur de programme :



Ensuite, l’auteur de programme a proposé neuf objectifs pour répondre à ces défis, chacun faisant l’objet d’une explication détaillée de la part de Melle France Goffin :

1. Renforcer l'identité communale et favoriser les échanges entre les villages
2. Valoriser le patrimoine (structures villageoises, traditions, cadre naturel)
3. Renforcer la qualité paysagère
4. Promouvoir les énergies renouvelables et sensibiliser au respect de l'environnement
5. Etablir des synergies transcommunales
6. Créer une nouvelle dynamique de rencontres
7. Offrir des logements répondant aux besoins de la population
8. Augmenter et diversifier les activités économiques
9. Améliorer la mobilité et l'accessibilité

L’auteur de programme a également développé les effets multiplicateurs attendus de chacun de ces 9 objectifs.

Le but du travail demandé en séance à la CLDR était de prendre connaissance de ces neuf objectifs proposés par l’auteur de programme et d’adopter une position commune : accepter, supprimer, reformuler les objectifs.

Pour se faire, les agents de la FRW ont demandé aux membres de se répartir en sous-groupes et de se répartir le travail. Ainsi, chaque sous-groupe était invité à se prononcer sur l’acceptation, le refus ou une nouvelle formulation de deux objectifs. Pour les aider dans leur réflexion, une grille de travail reprenant les questions suivantes a été distribuée à chaque sous-groupe:

Objectif :	
A quel(s) défi(s) répond l’objectif ?	(Indiquez le(s) n° du ou des défis)
Cet objectif permet-il : - de répondre aux problématiques fondamentales identifiées à Olne ? - de valoriser les ressources, les potentialités locales (physiques et humaines) ?	(Précisez quelles problématiques ou quelles ressources en faisant le lien avec le diagnostic)
Cet objectif est-il réaliste ?	(oui ou non et pourquoi ?)
Cet objectif induit-il un développement ? Apporte-t-il une amélioration qualitative pour la Commune et la population ?	(oui ou non et pourquoi ?)
→ En conclusion, - Gardez-vous l’objectif ? - Supprimez-vous l’objectif ? - Reformulez-vous l’objectif ?	Oui / Non Oui / Non

8.6.2 Résultats

Les membres se sont répartis en 5 groupes (A, B, C, D, E). Voici les résultats obtenus pour la dernière question de la grille d’analyse :

- Obj. 1 : Renforcer l’identité communale et favoriser les échanges entre les villages
 - Groupe A : garde l’objectif/ modifie le terme « villages » par « entités »
 - Groupe C : garde l’objectif sans modification
- Obj. 2 : Valoriser le patrimoine (structures villageoises, traditions, cadre naturel)
 - Groupe A : garde l’objectif sans modification
- Obj. 3 : Renforcer la qualité paysagère
 - Groupe B : garde l’objectif sans modification
- Obj. 4 : Promouvoir les énergies renouvelables et sensibiliser au respect de l’environnement
 - Groupe B : oui avec 2 remarques :
 - . scinder la proposition énergies renouvelables et sensibilisation au respect de l’environnement
 - . modifier « moderniser le réseau d’égouttage » en « réfléchir à différents modes d’épuration »
 - Groupe E : garde l’objectif sans modification
- Obj. 5 : Etablir des synergies transcommunales
 - Groupe D : garde l’objectif sans reformulation
 - Groupe E : garde l’objectif sans reformulation
- Obj. 6 : Créer une nouvelle dynamique de rencontres
 - Groupe D : garde l’objectif, avec reformulation « soutenir, améliorer les dynamiques de rencontre existantes et (en 3ème position) en inventer de nouvelles
- Obj. 7 : Offrir des logements répondant aux besoins de la population
- Obj. 8 : Augmenter et diversifier les activités économiques
 - Groupe C : garde l’objectif sans modification
- Obj. 9 : Améliorer la mobilité et l’accessibilité
 - Groupe C : oui en précisant: « qu’entendez-vous par moderniser les modes de déplacements » ?

8.7 CLDR DU 2 DECEMBRE 2008

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 4 novembre 2008
2. Présentation globale de la stratégie de développement de la commune (défis et objectifs amendés suivant le travail de la CLDR)
3. Préparation des groupes de travail (qui débiteront début 2009) pour définir les projets du Programme Communal de Développement rural
4. Débriefing de la visite d’Incourt
5. Action concrète à mener
6. Divers

8.7.1 Objectifs et méthodologie

L’auteur de programme a présenté la stratégie sur base des remarques de la CLDR lors des deux CLDR précédentes ainsi que des résultats du travail de réflexion des sous-groupes.

Melle Goffin présente la nouvelle version des objectifs pour la commune d’Olne et en explique les principales modifications.

Renforcer l'identité communale et favoriser les échanges entre les villages	Renforcer l'identité communale et favoriser les échanges entre les entités
Valoriser le patrimoine (structures villageoises, traditions, cadre naturel)	Valoriser le patrimoine (structures villageoises, traditions, cadre naturel)
Renforcer la qualité paysagère	Renforcer la qualité paysagère
Promouvoir les énergies renouvelables et sensibiliser au respect de l'environnement	Promouvoir les énergies renouvelables et sensibiliser aux économies d'énergie
Etablir des synergies transcommunales	Améliorer l'état de l'environnement
Créer une nouvelle dynamique de rencontres	Etablir des synergies transcommunales
Offrir des logements répondant aux besoins de la population	Améliorer les dynamiques de rencontres
Augmenter et diversifier les activités économiques	Offrir des logements répondant aux besoins de la population
Améliorer la mobilité et l'accessibilité	Augmenter et diversifier les activités économiques et les services
	Améliorer la mobilité et l'accessibilité

Elle a exposé également les sous-objectifs correspondant à chacun des objectifs.

En deuxième partie de réunion, les agents de développement ont disposé des affiches dans le local de réunion afin que la CLDR puisse prendre connaissance, objectif par objectif, des orientations et de quelques projets déjà proposés que ce soit lors des consultations de la population ou lors de l’élaboration de la grille AFOM. Ainsi les membres de la CLDR disposaient de quelques indications préalables aux groupes de travail qui allaient être bientôt organisés.

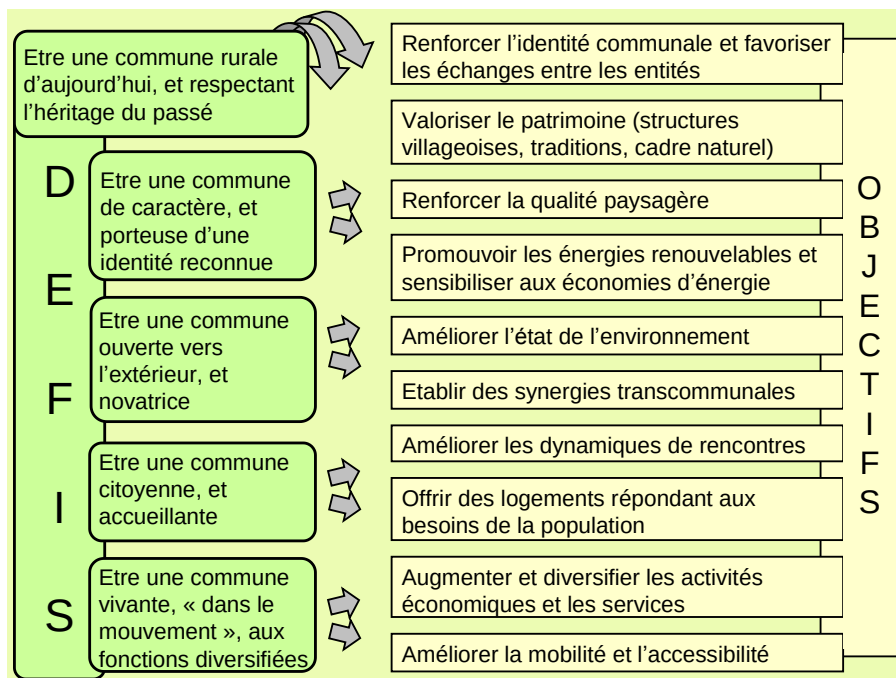
8.7.2 Résultats

Après discussion, la CLDR approuve la stratégie de développement proposée par l’auteur de programme, moyennant les modifications suivantes :

- concernant l’objectif « valorisation du patrimoine » :
dans les effets multiplicateurs, il y a lieu de scinder les points suivants : « réhabiliter des bâtiments existants » et « limiter l’étalement des constructions ».
- concernant l’objectif « renforcer la qualité paysagère », l’intitulé est amendé comme suit :
« mettre en valeur la qualité paysagère et la renforcer ».
- concernant l’objectif « Offrir des logements répondant aux besoins de la population »
dans les effets multiplicateurs, il y a lieu de scinder les points suivants : « contrôler l’urbanisation » et « limiter l’éclatement des entités ».

- concernant l'objectif « Promouvoir les énergies renouvelables et sensibiliser aux économies d'énergie », supprimer l'adjectif « sécurisés » se rapportant aux modes de déplacements.

↳ Olné se dote donc d'une stratégie de développement qui repose sur 5 défis et 10 objectifs.



8.8 VISITE DE LA CLDR A INCOURT, LE 8 NOVEMBRE 2008

En fin de réunion de la CLDR du 23 septembre 2008, les AD ont proposé à la CLDR de se rendre dans une commune menant une Opération de Développement rural depuis plus de 10 ans.

Etant à une étape-clé dans l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), c'est-à-dire la définition de la stratégie de développement, cette visite allait permettre de visualiser à quoi peut aboutir un tel processus, se rendre compte du temps nécessaire et de comprendre les dynamiques engendrées par le développement rural. Cette proposition de visite a reçu l'adhésion de la presque totalité des membres présents. Les conseillers communaux ont été conviés à prendre part à cette visite.

La Commune d'Incourt a été choisie d'une part parce qu'elle comportait des similitudes avec Olné et d'autre part, parce qu'elle offrait un exemple de dynamisme en terme de développement rural.

La date du 8 novembre 2008 a été fixée pour cette visite qui a obtenu un franc succès : 21 Olnois se sont déplacés à Incourt.

Les participants à cette journée ont pu exprimer leur satisfaction lors de la CLDR suivante (CLDR du 2 décembre) : cette visite a eu pour mérite de découvrir des réalisations dans une commune forte d'une expérience en développement rural de 30 ans.

En conclusion, les participants ont mieux appréhendé l’ensemble de la démarche en ce compris la lenteur du processus notamment pour des raisons administratives.

La visite a permis également de mettre en évidence le rôle des agents de développement ainsi que la dynamique et la concertation avec les habitants d’Incourt.



9 LES GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES ISSUS DE LA STRATEGIE:

La stratégie de développement étant adoptée, l’opération de développement rural est passée à l’étape suivante : la recherche de projets et actions permettant d’atteindre les objectifs fixés pour les 10 ans à venir.

9.1 DOCUMENTS D’APPELS

Les membres de la CLDR avaient été invités à s’inscrire au(x) groupe(s) de travail lors de la réunion du 2 décembre. Un courrier de rappel leur a été adressé en début janvier.

Ces groupes de travail ont également été ouverts à la population olnoise. C’est pourquoi, les invitations ont été lancées via un toutes-boîtes.

Une lettre personnalisée a également été adressée aux participants aux séances de consultation, de même qu’aux membres de la CCATM et du Conseil communal.

9.2 OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DES GROUPES DE TRAVAIL

Le but visé était d’imaginer, de répertorier les projets et actions susceptibles de répondre à la stratégie. Ainsi, chaque objectif de la stratégie a fait l’objet d’un groupe de travail déterminé.

Ces GT ont reposé sur la même méthodologie, à savoir :

- un premier temps consacré à recueillir les idées des participants via un temps de réflexion personnel suivi d’un tour de table

- un deuxième temps permettant aux personnes ressources de commenter les propositions et d’apporter les informations nécessaires à la réflexion.
- la dernière partie de la réunion permettant de prendre connaissance des propositions déjà formulées lors des consultations (novembre 2007) et lors de l’élaboration de la grille AFOM (1^{er} travail de la CLDR où certains membres avaient déjà formulés l’un ou l’autre projet).

Les participants ont été invités à être attentifs aux 3 critères suivants :

- le projet doit être réalisable/réaliste
- le projet doit être d’intérêt collectif
- le projet doit répondre à la stratégie

9.3 CALENDRIER DES GROUPES DE TRAVAIL DE JANVIER ET FEVRIER 2009

<i>date</i>	<i>Objectif traité</i>
19 janvier 2009	améliorer l’état de l’environnement
21 janvier 2009	valoriser le patrimoine naturel et bâti
27 janvier 2009	augmenter et diversifier les activités économiques et les services
29 janvier 2009	renforcer la qualité paysagère
2 février 2009	améliorer les dynamiques de rencontre
4 février 2009	offrir des logements répondant aux besoins de la population
12 février 2009	promouvoir les énergies renouvelables
18 février 2009	améliorer la mobilité et l’accessibilité

Chaque objectif de la stratégie a donc fait l’objet d’un GT, à l’exception des deux objectifs suivants:

- l’objectif 6 « Etablir des synergies transcommunales » : cette thématique a été traitée de manière transversale par l’ensemble des GT.
- le thème « identité olnoise » n’a obtenu aucune inscription lors de la CLDR du 2 décembre. Il sera traité dans le cadre du futur groupe de travail « concevoir un slogan fédérateur ».

9.4 LISTE DES PERSONNES RESSOURCES PRESENTES

<i>Objectif traité e</i>	<i>Personnes ressources</i>
Améliorer l'état de l'environnement	M. Patrick Bruyère, ouvrier communal d’Olne M. Notteborn, Echevin de l'environnement
Valoriser le patrimoine naturel et bâti	M. F. Delvaux (Asbl « les plus beaux villages de Wallonie ») Mme Balhan, employée à l’Adm. communale
Augmenter et diversifier les activités économiques et les services	M. Cromps, Secrétaire communal Mme Collette, Spi+ Mme C. Noël, Maison du tourisme du Pays de Herve M. J. Scholzen, commission agricole d’Olne
Renforcer la qualité paysagère	Mme Bertaux, employée communale pour l’Urbanisme et aménagement du Territoire M. J. Charlier, asbl Pays de Herve Futur Mme Occhiuto, professeur à l’école d’architecture du Lombard
Améliorer les dynamiques de rencontre	Mme V. Piron, Echevine Mme S. Wertz, employée communale Mme G. Adam, Amicale Neutre des Pensionnés M. Th. Cerfontaine, directeur de l’école communale M. J.-P. Baba, Olne autrefois et confrérie du Levgo Mme L. Gilard, Li Tyou d’Olne M. J. Cerfontain, scouts d’Olne M. I. Solaani, patro
Offrir des logements répondant aux besoins de la population	Mme C. Nickels, Présidente du CPAS Mme D. Pauchenne, CPAS M. Deffet, Foyer fléronnais
Promouvoir les énergies renouvelables	M. Fr. Masson, conseiller énergie Olne et Soumagne M. W. Bluth Hydro-tools M. Noirhomme, propriétaire d’une éolienne
Améliorer la mobilité et l’accessibilité	M. D. Genot, service de Police Mme Ch. Bertaux, employée à l’Urbanisme

9.5 RESULTATS DES GROUPES DE TRAVAIL DE JANVIER ET FEVRIER 2009

Les agents de développement ont recueilli les idées concrètes exprimées par les participants. Elles ont été annotées sur des panneaux et répertoriées par sous-objectifs.

Chaque réunion a été fructueuse en termes d'idées et propositions. Cependant, il restait encore un certain nombre d'intentions qui allaient devoir encore être traduites en projets concrets. Par contre, des redites n'ont pu être évitées entre les GT.

A noter que le groupe de travail « Augmenter et diversifier les activités économiques et les services » n'a pu terminer, par manque de temps, la réflexion sur les services. C'est pourquoi, ½ heure de réflexion et proposition lors de la CLDR du 2 avril 2009 a été consacrée à cette matière.

En terme de participation, l'investissement des membres de la CLDR a été très satisfaisant : la plupart ont participé à au moins 1 groupe de travail, certains ayant participé jusqu'à 5 réunions. Par contre, la participation de la population a été quasi nulle malgré le toutes-boîtes.

Les agents de développement ont relevé le bon état d'esprit général. Les débats ont été sereins, chacun ayant pu s'exprimer librement.

La présence des personnes-ressources (intervenants extérieurs ou de la commune) a apporté une plus-value aux réunions. Dans quelques cas, leurs interventions furent longues ce qui a réduit le temps disponible pour faire émerger de nouvelles idées. exprimés furent néanmoins toujours très intéressantes et souvent nécessaires. Selon l'avis de la CLDR (réunion du 2 avril 2009), les expériences, informations et éclaircissements apportés par les personnes ressources ont été appréciées (notamment les informations relatives aux réalisations et projets communaux).

Sur base des résultats de ces réunions, la FRW a établi les listes de toutes les propositions suggérées par les participants, pour chaque objectif et sous-objectif.

10 DE LA STRATEGIE AUX FICHES-PROJETS :

SEANCES PLENIERES 8 A 13 DE LA CLDR

10.1 CLDR DU 2 AVRIL 2009

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 décembre 2008
2. Informations préalables : calendrier de l’opération, subventions, fiches-projets, lien entre les projets ODR et le schéma de structure communal
3. Débriefing des groupes de travail de janvier et février
4. Olne et sa ruralité demain : travail de groupe
5. Divers

10.1.1 Objectifs et méthodologie

Les informations préalables ont été présentées par la FRW. C’est le Bureau Pissart qui a pris en charge l’explication des liens entre le PCDR et le Schéma de Structure communal.

Les agents de développement ont exposé les résultats globaux des groupes de travail. Ils ont ensuite demandé aux membres un travail à domicile afin d’établir un premier classement des 216 propositions issues des groupes de travail de janvier et février dernier. Pour ce faire, un document leur a été distribué, document reprenant l’ensemble de ces 216 propositions. Pour chacun des huit objectifs, il s’agissait de sélectionner cinq projets considérés comme prioritaires pour chacun des 9 objectifs de la stratégie et de les classer selon un ordre décroissant. Ce travail individuel devait prendre en compte les 2 critères suivants :

- projet porteur en termes de développement
- projet important de par son rôle, sa valeur, son intérêt pour l’ensemble de la commune.

En fin de réunion, les agents ont suggéré d’élaborer une définition commune de la ruralité. Pourquoi cette réflexion?

Le concept de ruralité est utilisé par tous, tout en revêtant une signification personnelle pour chacun des membres. En outre, concilier ruralité et modernité est le thème principal du premier défi de la stratégie. Le travail avait donc pour raison d’être d’amener les membres à se rendre compte que sous un même mot plusieurs réalités pouvaient exister et que la vision de l’évolution de la ruralité à Olne pouvait varier de façon sensible.

L’évolution de la ruralité a précédemment été abordée essentiellement dans 3 groupes de travail (agriculture, économie, paysage).

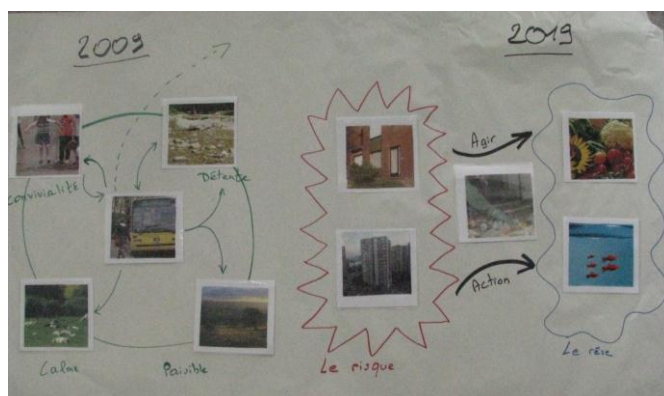
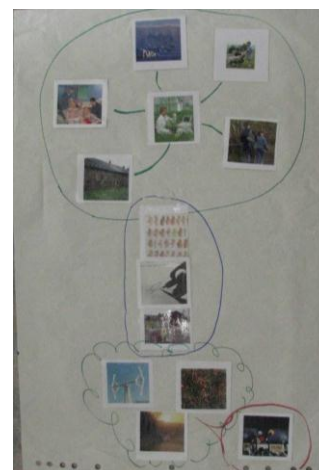
C’est la méthode du photo-langage qui a été choisie pour arriver à une définition commune. Dans un premier temps, chacun était invité à choisir deux photos afin de se positionner individuellement par rapport aux deux questions suivantes :

- la ruralité à Olne en 2009 : à quoi pensez-vous ? Qu’évoque-t-elle pour vous ?
- comment pensez-vous qu’elle va évoluer d’ici 10 ans ?

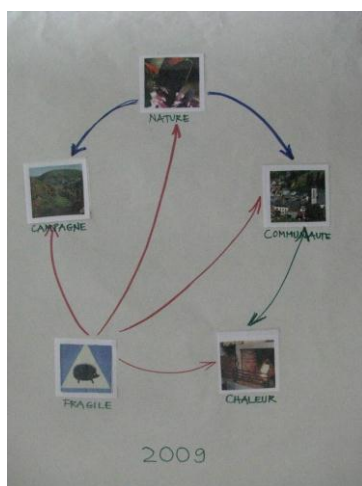
Dans un deuxième temps, les membres ont formé 4 groupes et ont confronté leur vision personnelle de la ruralité olnoise aujourd’hui et demain. La discussion devait aboutir à un consensus au sein du groupe, à une vision représentée par un schéma, un dessin, ...

10.1.2 Résultats du photolangage

Chaque groupe était invité à présenter et commenter les affiches symbolisant la ruralité olnoise, l’une pour 2009 et l’autre pour 2019. En voici le résultat :



En conclusion, les quatre groupes ont insisté sur l’aspect environnemental mais aussi sur les liens sociaux à maintenir. La volonté humaine, l’optimisme actif sont le point commun aux groupes.



10.2 CLDR DU 19 MAI 2009

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 avril 2009
2. Information sur l’Agenda 21 local
3. Présentation du premier classement des projets (résultat du travail à domicile des membres de la CLDR)
4. Travail sur les premières fiches-projets
5. Le site des Fosses : appréciation de Natagora et de la DNF sur la restauration du site
6. Divers

10.2.1 Objectifs et méthodologie

Le Conseil communal ayant décidé d’intégrer les notions de Développement Durable à son PCDR et d’en faire un PCDR/Agenda21 local, la première partie de la réunion avait pour objectif d’informer les membres de l’impact sur le PCDR entamé depuis plus d’un an et demi.

En ce qui concerne le travail à domicile demandé à la séance précédente, la FRW a reçu en retour le classement de la part de 24 membres. Les agents de la FRW ont présenté, objectif par objectif, les projets plébiscités par les membres de la CLDR, c’est-à-dire ceux qui ont été choisis par un maximum de votants et ceux ayant obtenu le plus de points.

Sur base de ce classement, les agents de développement ont regroupé les propositions selon la thématique et/ou leur localisation pour arriver à 78 intitulés de fiches-projets.

Les membres de la CLDR se sont répartis en sous-groupes pour choisir 10 projets pouvant faire partie du lot 0 (réalisables pendant la période d’élaboration du PCDR) ou du lot I (réalisables dans les 2 à 3 ans) parmi les 31 premières propositions plébiscitées suite au travail à domicile.

Cette priorisation devait être effectuée en tenant compte des critères suivants :

- les plus urgents
- réalisables rapidement ou en cours
- présentant une opportunité
- les plus mûrs

10.2.2 Résultats

Les résultats de ce travail ont été joints à ceux de la séance suivante (23 juin) dont l’objectif était la poursuite de priorisation des projets.

A souligner cependant que cette réflexion a suscité des débats au sein de chaque groupe mais également lors de la mise en commun.

10.3 CLDR DU 23 JUIN 2009

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 19 mai 2009
2. Résultats du travail de la dernière CLDR et mise en perspective avec les opportunités et actions menées par la Commune
3. Travail de la CLDR en sous-groupes : poursuite de la priorisation de la deuxième série des fiches-projets
4. Divers

10.3.1 Objectifs et méthodologie

Les AD ont proposé aux membres de poursuivre le travail de priorisation commencé lors de la réunion de CLDR précédente. Parmi les 47 projets restant à prioriser, il s’agissait d’identifier:

- au maximum 10 projets à mettre en lot I
- au minimum 20 projets à mettre en lot III

Cette priorisation doit être effectuée en tenant compte des critères suivants :

- les plus urgents
- réalisables rapidement ou en cours
- présentant une opportunité
- les plus mûrs
- ayant un porteur de projet existant ou potentiel identifié.

Les projets restants seront automatiquement inclus dans le lot II.

10.3.2 Résultats

Suite au travail de hiérarchisation effectué par les membres lors des réunions des 19 mai et 23 juin derniers, les 78 projets ont été réparties en 3 catégories :

- 26 projets en lot I
- 25 projets en lot II
- 27 projets en lot III

Attention : il s’agit bien d’une première version des fiches-projets du PCDR. Depuis lors, différentes modifications sont intervenues dans cette première hiérarchisation.

10.4 CLDR DU 1 OCTOBRE 2009

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 juin 2009
2. Débriefing des visites de terrain des 18 juillet et 12 septembre
3. Présentation du résultat du travail de hiérarchisation des fiches-projets (CLDR des 19 mai et 23 juin)
4. Travail sur les fiches-projets du lot I demandant des compléments d’information de la part des membres de la CLDR
5. Divers

10.4.1 Objectifs et méthodologie

Le début de réunion a été consacré au débriefing des deux premières visites terrain afin de se remémorer les éléments qui en sont ressortis, ceci essentiellement à l’intention des membres qui n’y avaient pas participé.

L’objectif principal de cette réunion était de prendre connaissance du travail de hiérarchisation effectué par la CLDR au cours des deux réunions précédentes : 26 fiches-projets ont été classées en lot I. Cependant, une dizaine de ces fiches étant encore incomplètes, il s’agissait de les préciser.

Afin de compléter ces fiches, les agents de développement ont opté pour une nouvelle méthodologie dite du speed-dating.

Les participants ont été scindés en deux groupes A et B.

Dans un premier temps :

- chaque personne du groupe A est responsable d’une seule fiche et endosse le rôle de secrétaire (à elle de noter les avis du groupe B)
- les personnes du groupe B se placent devant un secrétaire et répondent aux questions posées. Après 7 minutes, les personnes du groupe B se lèvent et s’installent devant le secrétaire suivant et ainsi de suite (tournante au rythme de toutes les 7 minutes)



Dans un deuxième temps (après une pause de 15 minutes), les deux groupes inversent leur rôle de sorte que chacun puissent être secrétaire et donneur d’avis.

10.4.2 Résultats

Les fiches suivantes ont été complétées à l’aide de cette méthode du speed-dating :

- Projet n°2 : relier les hameaux par un réseau de voies lentes
- Projet n°5 : signalisation, mise en valeur des points de vue paysagers intéressants
- Projet n°16 : création de logements intergénérationnels
- Projet n°20 : classement et préservation de sites remarquables
- Projet n°22 : aménagement de petits espaces de rencontre
- Projet 28 : organisation de rencontres et ateliers d’échanges, de savoirs pour développer les relations intergénérationnelles
- Projet n°35 : mise en valeur du patrimoine bâti et de son histoire
- Projet n°48 : aménagement de l’espace situé à Gomelevay
- Projet n°51 : réhabilitation des vergers (+ verger conservatoire)
- Projet n°61 : préservation et protection des haies, du bocage

Le résultat du travail a été intégré dans les fiches du PCDR par l’auteur de programme. Selon la fiche d’évaluation distribuée aux participants, cette méthode a obtenu un bon score de satisfaction. Elle a forcé les membres à s’investir mais a surtout permis une meilleure appropriation des fiches ainsi qu’une réflexion approfondie sur chacun des projets. Elle a permis une rencontre interpersonnelle entre chacun des membres

10.5 CLDR DU 24 NOVEMBRE 2009

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 1^{er} octobre 2009
- 2- Débriefing de la visite de terrain du 24 octobre à Riessonsart
- 3- Présentation des premières fiches-projets du lot I par l’auteur de programme
- 4- Actions et groupes de travail à proposer pour les mois à venir
- 5- Divers

10.5.1 Objectifs et méthodologie

Le début de réunion a été consacré au débriefing de la visite du quartier de Riessonsart à l’intention des membres qui n’y avaient pas participé.

A ce stade de l’opération, l’auteur de programme était en mesure de présenter plusieurs ébauches de fiches-projets à intégrer dans le lot I. Ces fiches ont été soumises à l’avis de la CLDR pour acceptation ou amendement.

10.5.2 Résultats

Au final, voici ce qui est ressorti des discussions concernant les fiches présentées:

- Fiche « conception d’un slogan fédérateur »
La CLDR a approuvé la proposition de modifier la priorité de la fiche afin de définir un slogan et choisir une signalétique communale cohérente pour tous les projets nécessitant le placement de panneaux signalisation, didactiques,
- Fiche « aménagement du chemin du Tilleul »
Sujet sensible, la CLDR était partagée sur le type d’aménagement proposé par l’auteur de programme. L’auteur de programme proposera une nouvelle la fiche en tenant compte des remarques formulées.
- Fiche « parcours didactique reliant le village et les Fosses, création d’un verger conservatoire »
Le circuit pédestre proposé a été jugé intéressant, la localisation du projet et la gestion future du verger conservatoire restant à éclaircir.
- Fiche : aménagement du site du Gomelevay
L’aspect juridique devant être traité préalablement, le bureau Pissart a proposé de phaser la fiche initiale, la fiche du lot I portant sur le dossier préparatoire et la fiche du lot II sur l’aménagement proprement dit. La CLDR a approuvé ce phasage.
- Fiche : aménagement du site du fief et de ses accès
Estimant que le fief est la « perle » de la commune au niveau culturel, historique et patrimonial, la CLDR a émis un avis positif sur la proposition de l’auteur de programme.
- Fiche : aménagement du site de la Falise
La CLDR a marqué son accord sur la nécessité d’une réflexion approfondie pour aménagement global du site
- Fiche : réalisation d’un maillage écologique
La CLDR a émis le souhait que la Commune introduise un dossier de candidature auprès de la Région wallonne pour élaborer un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

10.6 CLDR DU 14 DECEMBRE 2009

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2009
2. Débriefing de la visite de terrain du 28 novembre à Hansez et Gelivaux
3. Fiche-projet : le point sur les logements intergénérationnels et le chemin du Tilleul
4. Proposition de projet à introduire en première convention
5. Grille d’évaluation des fiches-projets sur base des critères du développement durable
6. Planification des actions et prochains groupes de travail
7. Divers

10.6.1 Objectifs et méthodologie

Le début de réunion a été consacré au débriefing de la visite de Hansez et Gelivaux à l’intention des membres qui n’y avaient pas pris part.

La majeure partie de la réunion a été consacrée aux 2 fiches-projets prioritaires :

. Création de logements intergénérationnels (fiche placée en lot I par la CLDR à la réunion du 19 mai 2009) : l’objectif de la réunion était d’arriver à un accord sur le site des futurs logements intergénérationnels

. Aménagement du chemin du tilleul

L’auteur de programme souhaitait une position claire de la part de la CLDR au sujet du type d’aménagement du chemin.

10.6.2 Résultats

a. En ce qui concerne les logements intergénérationnels :

L’auteur de programme a présenté les avantages et inconvénients de chacun des sites potentiels :

Le point sur les logements intergénérationnels					
	Ferme Nicolay	Anc. Distillerie	Les Montagnards	Château de Hareng	Site du Gomelevay
Disponibilité	●	●	●	●	●
Coût d'achat	●	●	●	●	●
Situation au plan de secteur	●	●	●	●	●
Proximité services et activités	●	●	●	●	
Proximité espaces verts / promenades	●	●	●	●	●
Protection du patrimoine bâti	●	●	●	●	●
Accessibilité transports en communs	●	●	●	●	●

pissart a.s. Programme Communal de Développement Rural Commune de Olne CLDR 12 24/11/2009

Cette présentation a été suivie d’un long débat qui s’est clôturé par un vote.

A la question de savoir si la fiche « logements intergénérationnels » doit être maintenue en lot I, 18 membres ont répondu de manière positive et 1 membre par la négative (2 membres s’étant abstenus).

A la question de savoir quel serait l’emplacement adéquat pour ces logements, c’est la salle des Montagnards qui a récolté le plus de voix : 18 membres y étaient favorables, contre 2 membres plus favorables à la Ferme Nicolay. Les autres sites n’ont récolté aucun vote.

b. En ce qui concerne le chemin du Tilleul

Cette fiche a suscité un vif débat quant à l’aménagement du chemin. Pour clôturer le débat, un vote à main levée a été proposé aux participants sur l’aménagement.

La CLDR a accepté à la majorité le revêtement proposé par l’auteur de programme mais sous certaines conditions.

Les points 4, 5 et 6 ont été reportés par manque de temps.

11 VISITES DE TERRAIN DE LA CLDR ET GROUPES DE TRAVAIL SPECIFIQUES

11.1 VISITES DE TERRAIN

Très vite, au cours des débats au sein de la CLDR, il s’est avéré que les sites dont il était question lors des réunions n’étaient pas nécessairement connus de l’ensemble de la CLDR. C’est pourquoi les agents de développement ont pris l’initiative d’organiser des visites de différents quartiers de la commune.

Ces visites ont été échelonnées entre juillet et novembre 2009.

<i>date</i>	<i>Quartiers et hameaux visités</i>
18 juillet 2009	Saint Hadelin, Neuville, le Fief, Chemin du Tilleul
12 septembre 2009	Falize, Gomlevay, les Fosses
24 octobre 2009	Carrière du Bay-Bonnet, Riessonssart
28 novembre 2009	Croix Renard, Hansez, Gélivaux, Chinehotte

Objectifs

L’objectif de ces visites était double :

- d’une part, avoir une connaissance globale des sites faisant l’objet de propositions (priorisées en lot I) et découvrir certaines parties peu connues du territoire communal
- d’autre part, réfléchir à ceux localisables éventuellement sur les sites visités, certains projets cités n’étant pas encore localisés) et s’assurer de ne pas omettre des projets nécessaires et/ou intéressants





Résultats

L’objectif recherché a été largement atteint.

La participation des membres de la CLDR a été plus que satisfaisante : le nombre de membres présents a varié de 12 à 17, et ce malgré un temps « de chien » pour la visite de Gelivaux.

Tant les informations données par l’auteur de programme et le Bourgmestre (ex : plan de secteur, contraintes administratives,) que les apports de la CLDR (perception des habitants) ont permis de faire avancer les fiches-projets.

Les visites ont été appréciées par les participants. Elles ont permis une meilleure appropriation des projets et des sites visités, les membres de la CLDR se rendant compte des potentialités mais aussi des contraintes. Elles ont également été un moment de rencontre et de convivialité.



Les membres ont fait émerger de nouvelles idées. C’est le cas notamment pour le site du Gomelevay, les membres étant au départ peu enclins à prendre le site en considération.

De nouvelles fiches ont été suggérées. Citons notamment, la rénovation du site de l’ancien moulin le long de la Magne et du biez ainsi que l’aménagement de l’espace public de Riessonsart en place de convivialité, la restauration des murs en pierre sèche, la réhabilitation du Biez de Chinehotte,

La visite de la Falize a montré toutes les potentialités du site, depuis le chantoir jusqu’à la petite tour et les bassins de l’ancien château en passant par les jardins à l’arrière de la maison communale et le vallon aboutissant au point de pompage.

Le carrefour de Croix Renard a par ailleurs fait l’objet d’un débat lors de la CLDR qui a suivi la visite.

11.2 REUNIONS DES GT SPECIFIQUES DE 2010 ET 2011

Remarque : l’auteur de programme a participé à chaque groupe de travail. Ceux-ci étaient ouverts à la population.

11.2.1 Le GT « sensibilisation des citoyens sur diverses thématiques »

<i>Date</i>	<i>Participation</i>
03 février 2010	• 4 membres de la CLDR

Objectif :

Lors des précédents groupes de travail, la problématique de la sensibilisation des citoyens à des thématiques diverses était revenue de manière récurrente. Toutes les propositions en matière d’information, d’éducation ont été regroupées sur une même fiche-projet que les membres de la CLDR ont hiérarchisée en lot I.

Ce groupe de travail avait comme objectif d’analyser les différentes thématiques qui devraient faire l’objet d’une sensibilisation accrue: le milieu naturel d’Olne, la biodiversité et maillage écologique, le paysage, les nouvelles technologies et les économies d’énergie. Il s’agissait également de rechercher les vecteurs pour y parvenir.

Résultats :

Les participants à ce groupe de travail ont émis plusieurs propositions d’actions dont certaines ont été concrétisées avant la fin de l’élaboration du PCDR.

En ce qui concerne la sensibilisation au patrimoine bâti et au paysage, la Commune d’Olne s’est largement impliquée dans une réflexion menée par l’asbl Pays de Herve Futur sur l’identité des communes du plateau de Herve au travers de son paysage (signe visuel prédominant). Cette réflexion a abouti à la rédaction d’une Convention du paysage du Pays de Herve, signée notamment par la commune d’Olne. Il a donc été décidé de mener des actions dans ce cadre.

- ⇒ Concrètement, ce groupe de travail a abouti à
- . l’organisation de Conférences débats en collaboration avec Inter-environnement Wallonie et la Bibliothèque (cf. fiche du lot 0)
 - . l’organisation d’un WE halte-énergie, en collaboration avec la commune de Pepinster (cf. fiche du lot 0)

11.2.2 le GT « aménagement du site de la Falise »

<i>Date</i>	<i>Participation</i>
25 janvier 2010	• 6 membres de la CLDR • 4 personnes extérieures

Objectif :

Ces propositions avaient été regroupées dans une même fiche-projet que les membres de la CLDR ont ensuite hiérarchisée en lot I (CLDR du 19 mai). Par ailleurs, le site avait fait l’objet d’une visite de terrain de la CLDR le 12 septembre dernier.

Cette réunion avait pour objectif l’aménagement global du site de la Falise, sur base des idées émises lors des groupes de travail précédent et de la visite de terrain.

Le site peut être scindé en trois espaces distincts : le site du chantoir, l’espace à l’arrière du l’Administration communale et l’espace incluant le vallon et la tour du château.

Néanmoins, l’aménagement doit être réfléchi de manière globale.

Résultats :

La présence de plusieurs spéléologues du GRSC (Groupe de Recherche Spéléologique de Comblain) a orienté la discussion du groupe de travail sur le patrimoine karstique de la commune et plus particulièrement sur l’aménagement du site même du chantoir.

En ce qui concerne les autres endroits du site, peu de nouveaux éléments ont été apportés par les participants par rapport à la visite de terrain à l’exception de la création d’un chemin pédestre vers les Montagnards puis Bouteille.

L’extension de l’aménagement du site serait étendu au vallon en y incluant si possible les terrains vers la tour du château. Le maintien de l’aspect rural du site et de la vue paysagère vers le château est souhaité quoique difficile.

- ⇒ La réflexion issue du groupe de travail a abouti à inclure le site des Montagnards dans l’étude globale du site et plus particulièrement la localisation des logements intergénérationnels sur ce site (cf CLDR des 14 décembre 2010 et 07 juillet 2011.).
- Ainsi, on peut considérer que le GT a débouché sur l’insertion d’une nouvelle fiche-projet a été insérée dans le PCDR (fiche-projet 1.2 « Réalisation d’un PCA sur le site de la Falise »).

11.2.3 le GT « classement et préservation des sites remarquables »

<i>Date</i>	<i>Participation</i>
1 ^{er} février 2010	• 6 membres de la CLDR

Objectif

Il s’agissait de chercher comment procéder pour réaliser l’inventaire des sites naturels remarquables et des arbres et haies remarquables, pour étendre les sites classés paysagers , la création de réserves naturelles et entretien des sites , la restauration des mares et les habitats liés aux cours d’eau, la protection du patrimoine karstique .

Résultats :

Les problèmes soulevés par les participants étaient la dispersion géographique des différents sites et le fait aucun d’entre eux n’est assez attrayant pour être porteur de développement et avoir un attrait touristique suffisant.

Ainsi, après l’inventaire de l’ensemble des sites à valoriser, il fallait rechercher les moyens les plus adéquats pour mettre les sites en valeur.

Le groupe de travail a donc décidé de chercher un fil conducteur balisant l’aménagement des différents sites, de redéfinir le circuit des promenades pour relier les sites et rebaptiser chaque circuit en fonction de sa spécificité.

⇒ C’est ainsi que les groupes de travail « réseau de voies lentes » et « préservation des sites remarquables » ont fusionné pour devenir le groupe de travail « Les chemins comme support de développement à Olne ».

11.2.4 Le GT « Les chemins comme support de développement »

<i>Date</i>	<i>Participation</i>
14 janvier 2010	• 14 membres de la CLDR • 7 personnes extérieures dont 1 personne ressource
6 juillet 2010	• 4 membres de la CLDR • 1 personne ressource
2 septembre 2010	• 9 membres de la CLDR

Objectif :

La CLDR avait placé la fiche-projet « relier les hameaux par un réseau de voies lentes » en première priorité.

L’objectif de la première réunion consistait à répertorier les liaisons les plus pertinentes à destination des Olnois, que ce soient les liaisons entre les villages ou inter-villages.

Suite au GT « préservation des sites remarquables », l’objectif s’est élargi : l’auteur de programme avait proposé que les chemins soient le support, le « fil rouge », du développement rural à Olne. Ce réseau de cheminements lents intégrait la valorisation des sites remarquables.

L’objectif de la deuxième réunion fut alors de compléter le tracé des boucles thématiques et liaisons inter-villages en fonction des connaissances de terrain des membres de la CLDR.

La troisième réunion devait permettre aux participants de préciser et/ou modifier les nouveaux tracés présentés en séance par l’auteur de programme.

Résultats

Les participants, nombreux à la première séance, ont répertorié sur carte les chemins utilitaires et de loisir qui pourraient bénéficier d’un aménagement.

Ils ont soulevé la question essentielle de la nécessité (ou non) d’asphalter les chemins. Pour la plupart, la commune d’Olne est riche en chemins non asphaltés, ce qui est apprécié par les joggeurs et randonneurs.

La présence de M. Antoine Niels (ingénieur architecte chez Transitec) à la première réunion a été appréciée car il a présenté des exemples d’aménagement de chemins déjà réalisés en différents

endroits de Wallonie et ailleurs. Il a également fait part des critères objectifs à prendre en compte pour choisir le type de revêtement.

Lors de la deuxième réunion, les participants ont redéfini l’itinéraire des boucles thématiques proposées par l’auteur de programme, avec l’aide de M. Mordant, responsable du club des marcheurs olnois, invité pour l’occasion.

Lors de la troisième réunion, les membres de la CLDR ont apporté de nouvelles améliorations à la proposition du réseau de voies lentes.

⇒ Les groupes de travail « réseau de voies lentes » et « préservation des sites remarquables » ayant fusionné, le groupe de travail « Les chemins comme support de développement à Olne » est à l’origine du préambule à la partie 4 du PCDR.

11.2.5 Le GT « concevoir un slogan fédérateur et communication externe »

	<i>Participation</i>
19 janvier 2010	• 5 membres de la CLDR
11 février 2010	• 6 membres de la CLDR
21 septembre 2011	• 7 membres de la CLDR
22 février 2012	• 11 membres de la CLDR 1 personne-ressource

Objectifs

L’objectif de la première réunion était double :

- dans un premier temps : rechercher les éléments significatifs et spécifiques à Olne qui pourraient être à la base du slogan (slogan pour la CLDR et/ou pour la commune)
- dans un deuxième temps (en fonction du temps disponible) : comment (mieux) faire connaître le travail de la CLDR et plus particulièrement les projets issus de l’opération de développement rural à la population olnoise ?

L’objectif final de la deuxième réunion était de choisir les 5 slogans ou idées principales qui seront proposées à la CLDR.

L’objectif de la troisième réunion visait à aboutir à un consensus afin de proposer 3 slogans à tester auprès d’un échantillon de la population olnoise.

Vu la difficulté pour les membres de la CLDR d’être pleinement satisfaits des résultats de leur réflexion, la 4^{ème} réunion a été programmée en présence de M Gonze (consultant externe ayant réalisé un travail sur l’identité Olnoise). Après une présentation de ses propositions, l’objectif était de brainstormer au départ de ses propositions tout en faisant référence au le travail réalisé par la CLDR et choisir une à trois propositions à soumettre à la CLDR pour approbation définitive.

Résultats

En introduction à la première réunion, la question de l'objectif du slogan a été débattue. Les participants optent pour définir un slogan commun à la commune et non spécifique à la CLDR.

La réflexion s'est basée sur la recherche des mots-clés caractérisant les spécificités de la commune. A partir de ces mots-clés, plusieurs idées de slogans ont émergé, parmi lesquels les participants en ont choisi 4.

Lors de la deuxième réunion, les participants ont approfondi les spécificités (brainstroming) de la commune pour arriver à plus de vingt idées de slogans sur base des caractéristiques de la commune.

A la 3^{ème} réunion, les slogans répondant aux spécificités non retenues par le groupe ont été supprimés. Dès lors, il restait 4 slogans qui rencontraient un maximum de critères définis plus haut tout en ne satisfaisant pas pleinement les participants.

Suite à la 4^{ème} réunion, les réflexions sont parties dans un sens tout à fait différent de celles qui avaient été menées jusque-là, la richesse du passé olnois comme valeur sûre pour aborder l'avenir s'imposant rapidement. Diverses propositions ont été faites dans ce sens,

- ⇒ il est finalement décidé de soumettre la proposition ***Olné, un passé source d'avenir*** à la CLDR du 29 février 2012 et de lui proposer de l'approuver avant de la soumettre à son tour au Collège et au Conseil communal.

11.3 FLASH SUR UNE ACTION : LES FOSSES

Dès la CLDR du 9 octobre 2008, les agents de développement ont proposé à la CLDR de mener une action concrète. Les membres de la CLDR ont listé une série de propositions d'actions. Lors de la CLDR du 4 novembre 2008, plusieurs pistes d'action étaient ressorties du lot, notamment la rédaction d'une charte de convivialité, les cycles de conférence et la réhabilitation du site classé des Fosses. A la réunion du 2 décembre, c'est cette dernière proposition qui a récolté un maximum de voix, malgré bon nombre de réactions en sens divers.



A la demande de la FRW, deux employés de Natagora et un agent de la DNF responsable de Natura2000 pour l'arrondissement de Liège ont visité le site des fosses pour avis sur l'éventuelle réhabilitation du site.

Les conclusions des 3 spécialistes étaient unanimes : le site était trop « dégradé » pour être raisonnablement réhabilité en pelouse calcaire.

Le jeudi 21 janvier 2010, un groupe de travail spécifique s'est réuni et a décidé de lancer une première action la journée du 17 avril avec comme objectif de rendre le site plus accessible par le nettoyage et l'arrachage de plantes invasives.

Cette action a constitué une belle opportunité pour la CLDR de se faire connaître. Une information est parue dans le bulletin communal.

Cette journée fut une réussite : dix-sept membres de la CLDR y ont participé, à des degrés divers. Les mouvements de jeunesse ont également collaboré efficacement, quelques personnes extérieures ont rejoint le groupe, essentiellement le matin.



Grâce à tous ces acteurs, le travail réalisé a été conséquent et a permis le nettoyage et le débroussaillage intégral du site des petites Fosses ainsi que l’enlèvement de plantes invasives et le nettoyage des grandes Fosses.

La pause de midi a permis aux participants de passer un agréable moment de convivialité. L’expérience de groupe a tout particulièrement été appréciée.



12 ELABORATION DES FICHES-PROJETS PRIORITAIRES : SEANCES PLENIERES 14 A 20 DE LA CLDR

12.1 CLDR DU 30 MARS 2010

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2009
2. Proposition d’actions pour intégrer les principes du développement durable dans le PCDR/A21L
3. Les Fosses : organisation de l’action de terrain du 17 avril 2010
4. Débriefing et propositions des groupes de travail de janvier et février 2010
5. Proposition de projet à introduire en première convention
6. Divers

12.1.1 Objectifs et méthodologie

Les agents de développement ont proposé plusieurs actions allant dans le sens de l’A21L, les deux premières concernant plus spécifiquement le personnel communal.

Il s’agissait ensuite de présenter les résultats des groupes de travail spécifiques qui s’étaient déroulés en janvier et février. et d’inciter les membres à prendre part à l’action qui allait être menée sur le site des Fosses, le 17 avril 2010.

Cependant, l’objectif principal de la réunion consistait à choisir la fiche-projet susceptible d’être introduite en première convention.

12.1.2 Résultats

En ce qui concerne les actions A21L, la CLDR a pris acte des deux actions concernant le personnel communal, à savoir la création d’une plate-forme interservices et la séance d’information sur l’éco-consommation (cf fiche lot 0).

La proposition de participer à la campagne « Communes du commerce équitable » a suscité un certain nombre de questions. Plusieurs membres ont manifesté leur intérêt pour cette campagne. C’est ainsi qu’un comité de pilotage a été mis en place (cf. fiche du lot 0).

En ce qui concerne le débriefing des groupes de travail suivants, des remarques ont été formulées pour plusieurs points.

Les propositions pour la sensibilisation à l’environnement ont été approuvées, de même que pour l’aménagement du site de La Falise.

Les membres ont considéré que le GT « concevoir un slogan fédérateur » devait continuer son travail de réflexion et affiner les propositions (voir chap. 11.2.5).

Les membres ont manifesté leur satisfaction quant à la proposition de l’auteur de programme de développer un réseau de chemins comme fil conducteur du développement à Olne, c’est-à-dire

l’aménagement d’un réseau constitué de boucles reliant les différents sites remarquables de la commune (voir Gt spécifique « réseau de voies lentes »).

En ce qui concerne l’action des Fosses, les membres ont été particulièrement preneurs pour participer l’action des Fosses du 17 avril 2010.

En ce qui concerne le point 5 de l’ordre du jour, l’auteur de programme a établi un tableau commenté des principaux projets du lot I susceptibles d’être introduits en première convention. Chaque fiche a fait l’objet de débats assez long de sorte qu’il a été impossible de faire un choix de première convention. Pour clôturer le point, les agents de la FRW avaient proposé aux membres de leur envoyer le tableau par courriel de manière à promouvoir la réflexion à tête reposée.

Vu l’heure tardive, la présentation de la vidéo a également été reportée à une CLDR ultérieure.

Remarque :

Cette séance de la CLDR a fait l’objet de plusieurs débats d’importance sur :

- l’aménagement du site du chantoir et la problématique de l’égouttage
- l’intention de la Commune d’engager un consultant extérieur
- l’aménagement du chemin du Tilleul qui a suscité des réactions diverses
- la création de logements intergénérationnels et l’intention de la Commune de vendre la salle des Montagnards (décision annulée entretemps).

12.2 CLDR DU 3 JUIN 2010

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 mars 2010
- 2- Les Fosses : débriefing de l’action de terrain du 17 avril.
- 3- Le réseau de voies lentes : proposition de l’auteur de programme
- 4- Choix du projet de 1^{ère} Convention
- 5- Divers : Présentation du document vidéo : « la Ferme Nos Pilifs cultive la différence »

12.2.1 Objectifs et méthodologie

L’essentiel de la réunion portait en premier lieu sur l’approbation par la CLDR de la proposition de créer un réseau de cheminements lents comme support du développement rural à Olne.

Pour ce faire, Melle France Goffin a exposé une première version du projet via un Power Point très détaillé tout en présentant la méthode adoptée pour développer un ensemble de boucles thématiques et de liaisons intervillages réparties sur l’ensemble du territoire.

La deuxième partie de réunion portait sur le choix définitif du projet à introduire en première convention, sur base d’un consensus au sein de la CLDR.

12.2.2 Résultats

En ce qui concerne la proposition du réseau de voies lentes, les membres se sont dits très satisfaits de la première version présenté par l’auteur de programme. Cette proposition doit être

vue comme le fil rouge permettant le développement du territoire, la réalisation de projets précis et la valorisation des sites intéressants. Plusieurs propositions d’amendements ont été formulées

En ce qui concerne le choix du projet à introduire en première convention, les membres de la CLDR avaient été invités à faire leur choix par courriel au départ des cinq fiches-projets présentées à la séance précédente. Sur base de la quinzaine de réponses obtenues, les agents de développement ont confirmé l’émergence de 2 projets, à savoir la création de logements intergénérationnels et le réseau de voies lentes.

En cours de réunion, les représentants communaux ont fait part d’une nouvelle opportunité : la vente de la villa des Hirondelles située à Vaux-sous-Olne.

Sollicités pour réagir, les membres ont émis des avis en sens divers. C’est pourquoi, ils ont été invités à se prononcer par vote. Les résultats ont confirmé le choix de la CLDR en faveur des logements intergénérationnels qui reçoivent 11 des 19 votes.

		Votre choix
Logements intergénérationnels	Aux Montagnards	6
	Autre localisation	
	Villa des hirondelles	2
	Terrain du CPAS	1
	autre	2
Réseau de voies lentes	Réflexion à approfondir (avant de déterminer le tronçon)	5
	Boucle à déterminer	2
	Chemin du Tilleul	1
	Croix Renard	1*

Le projet à proposer en 1^{ère} convention au Conseil communal était donc la création de logements intergénérationnels.

Afin de choisir l’emplacement, les membres ont souhaité de connaître le site de la villa des Hirondelles afin de préciser la localisation la plus adéquate des futurs logements intergénérationnels.

Suite à la présentation du document vidéo : « la Ferme Nos Pilifs cultive la différence », un projet similaire pourrait, selon un membre de la CLDR, être le dénominateur commun entre plusieurs idées (diversification de l’agriculture, de la création d’un marché permettant la vente de produits locaux, de l’absence de lieu de restauration, de la création de vergers, ...).

Les réactions de la CLDR sont globalement très positives : à ce stade ce projet potentiel intéresse les membres ainsi que la Commune.

12.2.3 Suites de la CLDR : Visite de la villa des Hirondelles

Comme souhaité par la CLDR, deux visites de la villa des Hirondelles ont été organisées les 10 août et 14 août 2010. Au total, 14 membres ont pu ainsi découvrir cette villa située à Vaux sous Olne, sur un parc de 1,2 Ha en zone constructible, par ailleurs zone de résurgence.

Le propriétaire des lieux a fourni les informations sur l’historique du bâtiment, sur les travaux déjà effectués en vue de sa restauration. L’auteur de programme était également présent et accompagné d’un architecte du bureau.



12.3 CLDR DU 25 AOUT 2010

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 juin 2010
- 2- Projet à introduire en première convention :
 - . évaluation des différents sites potentiels pour les logements intergénérationnels
 - . avis définitif de la CLDR sur l’achat de la Villa des Hirondelles
- 3- Les chemins comme support de développement ou comment relier les projets par un fil rouge: débriefing du groupe de travail du 6 juillet 2010
- 4- Planning des prochains groupes de travail
- 5- Divers

12.3.1 Objectifs et méthodologie

L’objectif de la réunion de ce 25 août étant d’arriver à un avis définitif de la CLDR sur le site optimal pour du logement intergénérationnel, il y avait lieu de comparer les atouts et inconvénients de chaque site potentiel (sites visualisés par photos aériennes). Un tour de table a permis de récolter les avis de la CLDR.

L’auteur de programme a présenté sa propre grille de comparaison de manière à ce que les membres de la CLDR puissent avoir également un avis professionnel sur les sites.

12.3.2 Résultats

A ce stade, les sites potentiels proposés étaient les suivants :

- la réhabilitation de la Villa des Hirondelles
- la réhabilitation de la salle des Montagnards
- la construction de logements sur un terrain du CPAS.

Chaque site présentait des atouts incontestables mais aussi des inconvénients.

Le choix s’est effectué par vote à bulletin secret. Les résultats de ce vote étaient les suivants :

Démolition et reconstruction au Montagnards	Oui ☐	6
Construction sur terrain du CPAS (à Bouteille)	Oui ☐	6
Réhabilitation de la Villa des Hirondelles	Oui ☐	3
	Non	☐ Oui pour acquisition en 1 ^{ère} convention pour autre affectation : 2

Pour départager les deux sites ayant obtenu le même nombre de voix, un deuxième vote a été proposé en séance :

Démolition et reconstruction au Montagnards	Oui ☐	6
Construction sur terrain du CPAS (à Bouteille)	Oui ☐	11

Selon le processus participatif défini par la loi, c’est au Conseil du CPAS qu’il revient de prendre la décision de céder (par vente ou bail emphytéotique) ou de ne pas céder un terrain lui appartenant pour la construction de logements intergénérationnels. A la suite du vote, la CLDR a décidé de présenter ce projet au CPAS.

12.3.3 Suite de la réunion : présentation au CPAS, le 28 septembre 2010

L’objectif de la réunion était donc d’informer le Conseil du CPAS sur la proposition de la CLDR de construire sur le terrain du CPAS situé rue Bouteille. Ce sont les agents de développement et l’auteur de programme qui ont été chargés d’exposer les tenants et les aboutissants de cette proposition de la CLDR afin que le CPAS puisse prendre sa décision quant à la disponibilité ou non du terrain pour y construire des logements intergénérationnels.

Suite à la présentation, les conseillers ont posé bon nombre de questions, notamment sur le bien-fondé d’un tel projet.

Conclusions : lors de la réunion du CPAS du 30 novembre, les membres du CPAS se sont prononcés en défaveur du projet pour les raisons suivantes :

- . les logements prévus ne rencontrent pas l’objectif social du CPAS
- . le projet ne repose pas sur une enquête ou étude sur l’état des besoins de la population
- . d’autres sites sont sans doute tout aussi intéressants
- . le projet est trop pointu et n’est pas analysé dans une perspective de développement du village d’Olne

12.4 CLDR DU 14 DECEMBRE 2010

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 août 2010
- 2- Projet à introduire en première convention :
résultat de la présentation au Conseil du CPAS
- 3- Les chemins comme support de développement ou comment relier les projets par un fil rouge: débriefing du groupe de travail du 2 septembre 2010
- 4- Présentation et approbation de la liste et hiérarchisation des fiches-projets du PCDR
- 5- Débriefing de la visite de la carrière et du GT sur le slogan
- 6- Divers

12.4.1 Objectifs et méthodologie

Suite au refus du CPAS de céder le terrain rue Bouteille pour construire des logements intergénérationnels, le Collège a proposé de revenir à la proposition d’aménager ces logements sur le site des Montagnards, en visant à la cohérence de l’ensemble du site et de son aménagement. Un des objectifs de la réunion était donc l’approbation par la CLDR de cette nouvelle proposition.

L’autre objectif principal de la séance était l’approbation de la nouvelle version de projet de réseau de voies lentes. L’auteur de programme a ainsi présenté les dernières modifications de son travail: les boucles utilitaires reliant les villages pour promouvoir le déplacement en mode doux et les boucles thématiques, une dia récapitulative permettant de mettre en évidence le lien entre chaque boucle et les fiches du PCDR.

12.4.2 Résultats

Plusieurs membres ont exprimé leur contentement de revenir à la proposition de réhabilitation de la salle des Montagnards. Ainsi, la première fiche-projet du PCDR d’Olne comporterait 2 phases : l’acquisition des terrains (en fonction de l’étude) ferait l’objet d’une première convention, suivie de près par la deuxième convention (portant sur la deuxième phase à savoir la construction des logements).



L’étude préalable, sollicitée par le Collège, devrait déterminer la localisation des futurs logements intergénérationnels pour une intégration optimale sur le site des Montagnards.

De manière générale, les participants ont manifesté leur satisfaction à propos du réseau de voies lentes, travail réalisé par Melle Fr. Goffin et ont exprimés plusieurs suggestions d’améliorations.



12.5 CLDR DU 7 JUILLET 2011

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte-rendu de la CLDR du 14/12/2010
- 2- Projet à introduire en 1ère convention : modification
- 3- Information sur les conférences en cours et la préparation du WE « halte-énergie »
- 4- Dégustation « assiettes de produits du terroir »

12.5.1 Objectifs et méthodologie

Suite à la décision prise lors de la CLDR précédente d’inclure le projet de logements intergénérationnels dans une étude d’aménagement du site Les Montagnards/La Falise, le Collège devait analyser les diverses options possibles et évaluer l’intérêt de chacune d’elles après avoir pris contact avec la Région wallonne. L’objectif de la réunion est donc de présenter la solution envisagée par le Collège comme étant la plus rationnelle et intéressante et la soumettre à l’approbation de la CLDR.

Le second objectif de la réunion sera de choisir, le cas échéant, un autre projet comme nouvelle 1^{ère} convention.

12.5.2 Résultats

La solution du PCA, initialement envisagée, se confirme comme la meilleure solution, notamment parce qu’une expropriation d’une partie des terrains concernés sera nécessaire pour mener le projet d’aménagement du site à bien. Les membres, après des échanges très constructifs confirmant leur volonté de s’approprier la démarche, marquent leur accord sur cette option ce qui les amène à devoir choisir un nouveau projet à présenter comme 1^{ère} Convention. En effet, dans ce cas de figure, l’élaboration de la fiche projet des logements intergénérationnels ne pourra se faire avant plusieurs mois (temps nécessaire pour réaliser l’étude). Il est donc nécessaire de changer de projet afin de pouvoir clôturer l’élaboration du PCDR dans un délai raisonnable.

Dans la deuxième partie de la réunion, les membres sont alors invités à choisir un nouveau projet sur base des différentes réflexions qui avaient été menées précédemment.

Fort logiquement, c’est le projet d’aménagement du réseau de voies lentes entre Olne et Saint Hadelin qui est choisi pour être présenté comme première Convention sans pour autant se borner à l’aménagement du chemin du Tilleul.

La réunion se termine par la présentation du Week-end Halte Energie organisé par quelques membres de la CLDR, et la dégustation de produits du terroir, une manière conviviale d'entamer les vacances et de clôturer cette réunion importante.

12.6 CLDR DU 24 NOVEMBRE 2011

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 07 juillet 2011
- 2- Présentation du projet de développement du réseau de voies lentes à introduire comme première convention
- 3- Finalisation du PCDR : présentation du planning et organisation pratique
- 4- Evaluation des actions menées en 2011
- 5- Proposition d'actions pour 2012
- 6- Divers

12.6.1 Objectifs et méthodologie

Dans un premier temps, un rétro-planning est présenté aux membres afin de leur permettre d'appréhender la charge de travail restant jusqu'à la présentation du PCDR. Le timing présenté à titre indicatif n'a d'autres buts que de fixer les idées et de permettre aux membres d'exprimer leur point de vue et leur souhait en la matière.

Ensuite, après quelques rappels utiles concernant les critères à respecter pour qu'un projet puisse être présenté comme 1^{ère} Convention, tous les projets répondant à priori aux critères sont passés en revue afin de permettre à chacun d'avoir les bases identiques pour répondre à l'objectif de la réunion.

Il est ainsi rappelé aux membres qu'initialement, le projet du réseau de voies lentes se « bornait » à l'aménagement du chemin du Tilleul entre Saint Hadelin et Olné et qu'à l'époque, la fiche-projet relativement complète qui avait été présentée posait question (principalement quant au choix du revêtement). Par la suite, certains membres s'étaient exprimés en faveur d'une intégration au projet d'autres villages ou chemins jugés comme importants pour le développement de la mobilité douce. Cette réunion a donc pour objectif de présenter les diverses options d'aménagement potentielles et de définir les contours du nouveau projet le plus précisément possible. Pour ce faire, les diverses propositions d'aménagements, de sécurisation ou de liaisonnement inter-villages qui ont été faites depuis le début de l'ODR sont passées en revue. La commission est alors invitée à repenser un projet d'aménagement plus global permettant une concrétisation de plusieurs propositions.

La réunion se termine par une évaluation des actions menées pendant l'année.

12.6.2 Résultats

Après avoir confirmé que la présentation du PCDR à la CRAT pour le mois de juin est une option idéale mais peu réaliste, les membres participent activement à la construction d'un projet qu'ils libellent à ce stade « Aménagement et sécurisation des liaisons entre Olné, Saint-Hadelin et Hansez pour les modes doux ».

De longs échanges concernent les portions de chemin agricoles à aménager, les parties de voiries à sécuriser ou le long duquel il était préférable de créer des pistes cyclables. L’aménagement de certains espaces publics est également envisagé.

Il est alors décidé que l’Auteur de programme fasse une première ébauche de fiche-projet reprenant l’ensemble des propositions avant d’organiser un ou deux groupes de travail (ouvert aux agriculteurs) permettant de l’analyser et, si nécessaire, l’amender. La fiche-projet retravaillée serait alors soumise à la CLDR pour approbation définitive.



12.7 GROUPES DE TRAVAIL SPECIAL 1ERE CONVENTION

<i>Dates</i>	<i>Participation</i>
16 janvier 2012	• 8 membres de la CLDR
22 février 2012	• 11 membres de la CLDR • 6 agriculteurs • 1 employée communale

12.7.1 Objectifs et méthodologie

Suite à la décision de la CLDR du 24 novembre 2011, ces deux groupes de travail avaient pour objectif d’évaluer et d’éventuellement amender les propositions du Bureau Pissart concernant le projet de 1^{ère} Convention. Suite aux nombreux retournements de situation des derniers mois, l’ambition était de pouvoir présenter à la prochaine réunion de la CLDR un projet qui faisait l’unanimité.

12.7.2 Résultats

Lors du premier GT les membres de la CLDR présents ont apporté toute une série d’idées complémentaires au projet présenté, au demeurant fort complet, et confirmé leurs préférences parmi certaines options encore ouvertes.

Les membres ont eu l’occasion d’analyser le projet sous toutes ses coutures et d’en évaluer l’aspect budgétaire, chaque poste de frais étant individualisé.

Comme une série d’aménagements concernant des chemins agricoles fréquentés par des agriculteurs, il est décidé en fin de réunion de les inviter au groupe de travail suivant pour recueillir leur avis sur le projet envisagé.

Le 22 février, dans la foulée d’un GT slogan organisé en présence du consultant externe Mr Gonze, le Bureau Pissart a présenté le projet amendé des réflexions issues du GT précédent.

Onze membres de la CLDR étaient présents ainsi que 6 agriculteurs et la responsable du service urbanisme de la commune.

Il est à noter que tous les agriculteurs avaient été invités par courrier mais que seuls ceux qui étaient directement concernés par l’aménagement se sont déplacés.

Globalement très favorables aux propositions envisagées dans le cadre de cette 1^{ère} Convention, les agriculteurs ont néanmoins apporté des compléments indispensables pour que les aménagements futurs tiennent compte de leurs besoins spécifiques.

12.8 CLDR DU 29 FEVRIER 2012

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 24 novembre 2011
2. Présentation et approbation de la répartition des projets dans les divers lots
3. Présentation et approbation du projet de première convention
4. Divers

12.8.1 Objectifs et méthodologie

Une première hiérarchisation ayant été faite en octobre 2010, l'introduction de la réunion avait pour objectif de rappeler les résultats de l'époque.

Par la suite, une mise en perspective avec la situation actuelle est faite. Afin de leur permettre de préparer la réunion, les membres ont reçu avec la convocation un document de travail reprenant la composition des différents lots et la description détaillée des projets du lot 1 et 2.

L'essentiel de la réunion sert alors à analyser les lots un à un avant de les approuver après y avoir apporté les compléments nécessaires ou jugés utiles.

Pour terminer, la version finale du projet de première Convention est présentée aux membres, (dont plusieurs avaient très activement participé aux groupes de travail précédents) afin d'obtenir son approbation définitive.

L'approbation du rapport annuel de la CLDR et la proposition de slogan à soumettre au Conseil communal sont les deux points inscrits aux divers.

12.8.2 Résultats

La réunion s'est déroulée dans un état d'esprit particulièrement constructif et positif. L'ensemble des décisions programmées furent ainsi prises à l'unanimité. Tant pour la hiérarchisation des fiches projets que pour le choix de la première Convention, les membres ont en effet confirmé leur approbation néanmoins quelques modifications (deux projets passant du lot 0 au lot 2), quelques actualisation ou ajouts dans quelques fiches des lots 1 et 2 et la reformulation de quelques intitulés de fiches du lot 1.

En fin de réunion un sentiment de satisfaction du travail accompli et de « délivrance » après les longs mois de réflexion concernant le projet de 1^{ère} Convention était palpable.

Le rapport annuel est approuvé sous réserve de deux modifications, tandis que la proposition de slogan ***Olne, un passé source d'avenir***, issue du groupe de travail du 22 février 2012, amène quelques réflexions essentiellement à propos, de l'utilisation du mot « passé ». Si tout le monde souligne l'intérêt d'associer le passé et l'avenir, plusieurs membres considèrent que « le mot "passé" dans un slogan n'arrivera jamais à un effet "peps" ». Ils lui préfèrent le mot « histoire ».

Après quelques échanges une nouvelle proposition est soumise au groupe qui la juge très intéressante également. Il s’agit de « ***Olne, histoire d’avenir*** ».

Comme la commission ne s’accorde pas vraiment sur un choix définitif, il est proposé de soumettre ces deux propositions au Conseil communal afin que celui-ci choisisse l’une des deux ou décide si la réflexion doit être amplifiée.

12.9 CLDR DU 7 JUIN 2012

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la CLDR du 219 février 2012
2. Commentaires et modifications du PCDR suite à la relecture
3. Approbation du PCDR
4. Préparation de la présentation devant la CRAT
5. Divers

12.9.1 Objectifs et méthodologie

Le PCDR/agenda 21 local a été proposé à la relecture entre le 03 avril et le 10 mai. Les membres ont en outre eu l’occasion de le consulter en ligne pendant cette période également. Seuls deux membres ont fait part de commentaires (ayant pour but une actualisation de certaines données) qui ont été incorporés au document.

L’essentiel de la réunion avait pour objectif de présenter les modifications (essentiellement sur le fond) majeures apportées au document, la plupart venant des relecteurs « externes » (FRW et DGO3).

Seuls les points les plus importantes ont été présentés, et singulièrement le changement de contexte à propos du taux de subventionnement.

Deux documents étaient en outre à disposition des membres présents pour consultation éventuelle pendant la réunion : le PCDR dans sa version de mars et celui amendé des modifications issues de la relecture (version de juin 2012)

12.9.2 Résultats

L’état d’esprit très positif des membres présents est à souligner (avec une mention particulière pour une membre qui a fait le trajet Bruxelles-Olne aller-retour pour pouvoir assister à la réunion !). Comme la plupart du temps à Olne, les nombreux échanges souhaités par les membres de la CLDR ont été imprégnés d’une volonté de comprendre tous les tenants et aboutissants. Sollicités tour à tour, les élus, M. Mewissen (DGO3) et l’agent de développement de la FRW ont cherché à répondre à toutes les questions posées, permettant infine aux participants de s’approprier les nouveaux paramètres et le document final. C’est dans ce contexte constructif que l’approbation du PCDR/agenda 21 se fit à l’unanimité.

La présentation successive des différentes parties a permis aux participants d’apprécier les modifications apportées et de poser les questions correspondantes au fur et à mesure.

Le choix de la délégation qui allait présenter le PCDR à la CRAT s’est également fait à l’unanimité.

13 CHRONOLOGIE DE L’ODR D’OLNE

13.1 PRINCIPALES DECISIONS COMMUNALES :

Ci-dessous sont indiquées les dates des principales décisions de l’ODR à Olne:

28 avril 1997 : Décision de principe de mener une Opération de Développement rural.

4 décembre 2006 : Réactualisation de la demande de principe de démarrer une Opération de Développement rural.

2 mai 2007 : Désignation de la Fondation Rurale de Wallonie comme organisme accompagnateur de la commune.

19 juin 2007 : Désignation de la SA Pissart Van der Stricht, comme Auteur de Programme.

27 mars 2008 : Désignation des membres de la Commission locale de Développement rural.

23 avril 2009 : Décision de coupler le PCDR à un Agenda 21 local par la Conseil communal A21L

03 juillet 2012 : Approbation du projet de PCDR par le Conseil communal.

13.2 SCHEMA RECAPITULATIF DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

